



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

REP18/RVDF

## **PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

### **COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

**Quarante et unième session**

Siège de la FAO, Rome (Italie)

**2 - 6 juillet 2018**

### **RAPPORT DE LA VINGT-QUATRIÈME SESSION DU**

### **COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS**

**Chicago (États-Unis d'Amérique)**

**23 - 27 avril 2018**

## TABLE DES MATIÈRES

État d'avancement des travaux .....	page ii
Liste des abréviations .....	page iii
Rapport de la 24 <sup>e</sup> session du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments .....	page 1
	<b><u>Paragraphe</u></b>
Introduction .....	1
Inauguration de la session .....	2 - 3
Adoption de l'ordre du jour (Point 1 de l'ordre du jour) .....	4 - 6
Questions soumises par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires (Point 2 de l'ordre du jour) .....	7 - 10
Questions d'intérêt émanant de la quatre-vingt-cinquième session du JECFA (Point 3 de l'ordre du jour) .....	11 - 17
Évaluation de composés de la quatre-vingt-cinquième session du JECFA .....	11
Évaluation de l'exposition chronique par voie alimentaire des composés utilisés dans les médicaments vétérinaires et les pesticides .....	12
DrfA pour les résidus de médicaments vétérinaires .....	13
Évaluation de la biodisponibilité relative et/ou de l'activité pharmacologique des résidus de médicaments présents dans les tissus animaux .....	14
Caractérisation des risques sanitaires chroniques et aigus liés aux résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments : dernières évolutions méthodologiques décidées par le JECFA ....	15
Autres questions .....	16
Conclusion .....	17
Activités de la Division mixte FAO/AIEA sur les techniques nucléaires dans l'alimentation ayant un lien avec les travaux du Codex .....	18 - 20
Rapport sur les activités de l'OIE, y compris l'harmonisation des critères techniques pour l'enregistrement des médicaments vétérinaires (VICH) (Point 4 de l'ordre du jour) .....	21 - 26
Projet de RGR pour le violet de gentiane (Point 5 de l'ordre du jour) (Étape 7) .....	27 - 39
Avant-projet de LMR pour le chlorhydrate de zilpatérol (Point 6.1 de l'ordre du jour) (Étape 4) .....	40 - 55
Avant-projet de LMR pour les médicaments vétérinaires (quatre-vingt-cinquième réunion du JECFA) (Point 6.2 de l'ordre du jour) (Étape 3) .....	56 - 79
Amoxicilline (filet et muscle de poissons à nageoire) .....	56 - 60
Ampicilline (filet et muscle de poissons à nageoire) .....	61 - 64
Fluméthrine (miel) .....	65 - 73
Lufénurone (filet de saumon et de truite) .....	74 - 77
Monepantel (gras, rognons, foie et muscle de bovins) .....	78 - 79
Document de travail sur les LMR pour les groupes d'espèces de poissons (Point 7 à l'ordre du jour) .....	80 - 84
Document de travail sur les tissus d'abats comestibles (Point 8 à l'ordre du jour) .....	85 - 95
Document de travail sur la révision des critères régissant l'utilisation des méthodes d'analyse multi-résidus pour la détection et l'identification de médicaments vétérinaires dans les aliments, dans le cadre des Directives pour la conception et la mise en œuvre d'un programme national de réglementation d'assurance de la sécurité alimentaire concernant les risques liés à l'utilisation de médicaments vétérinaires sur des animaux producteurs d'aliments (CXG 71-2009) (Point 9 de l'ordre du jour) .....	96 - 97

Document de travail sur l'évaluation de la justification de la diminution des nouveaux composés à inclure dans la liste des priorités du CCRVDF pour évaluation par le JECFA (Point 10 de l'ordre du jour) .....	98 - 103
Base de données sur les LMR requises pour les pays (Point 11 de l'ordre du jour) .....	104 - 110
Liste de médicaments vétérinaires à évaluer ou à réévaluer en priorité par le JECFA (Point 12 de l'ordre du jour) .....	111 - 116
Autres questions et travaux futurs (Point 13 de l'ordre du jour) .....	117 - 120
Date et lieu de la prochaine session (Point 14 de l'ordre du jour) .....	121
<b>Annexes</b>	<b>Page</b>
Annexe I - Liste des participants .....	16
Annexe II - Projet de RGR pour le violet de gentiane (Étape 8) .....	32
Annexe III - Avant-projet de LMR pour le chlorhydrate de zilpatérol (Étape 4) .....	33
Annexe IV - Avant-projet de LMR pour les médicaments vétérinaires (Étape 5/8).....	34
Annexe V – Projet d'amendement du Manuel de procédure : Principes d'analyse des risques appliqués par le CCRVDF (adoption) .....	37
Annexe VI – Liste de médicaments vétérinaires à approuver en priorité par la Commission du Codex Alimentarius (Parties A et D) .....	38

## SYNTHÈSE ET ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Responsable	Objet	Texte/thème	Code	Étape	Paragraphe(s)
Membres/ CCEXEC75/ CAC41	Observations/ Adoption	Avant-projet de LMR pour l'amoxicilline (filet et muscle de poissons à nageoire) ; l'ampicilline (filet et muscle de poissons à nageoire) ; la fluméthrine (miel) ; la lufénurone (filet de saumon et de truite) ; le monepantel (gras, rognons, foie et muscle de bovins) (JECFA85)	CAC/LMR2 et base de données des LMR et RGR pour les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments	5/8	60, 64, 77, 79 Annexe IV
Membres/ CCEXEC75/ CAC41	Observations/ Adoption	Avant-projet de RGR pour le violet de gentiane		8	37, Annexe II
Membres/ CCEXEC75/ CAC41	Observations/ Adoption	Avant-projet de LMR pour la fluméthrine (miel) (JECFA85)		5	73, Annexe IV
CCRVD25	Discussion	Avant-projet de LMR pour le chlorhydrate de zilpatérol (gras, rognons, foie et muscle de bovins) (JECFA85)		4	52, Annexe III
CAC41 (Parties A et D)/ JECFA (2019) (Parties A et C)/ GTE sur l'extrapolation (UE) (Partie D)/ CCRVD25 (Liste complète des priorités : Parties A à D)	Approbation/ Conseils scientifiques/ Observations Discussion	Liste de médicaments vétérinaires à approuver en priorité par la Commission du Codex Alimentarius	Travaux en cours	1/2/3	84(i)-(ii), 108, 109, 112, 115, 116, Annexe VI (Parties A et D)
Membres/ GTP sur les priorités (Australie) CCRVD25	Observations/ Discussion	Projet de liste de médicaments vétérinaires à approuver en priorité par la Commission du Codex Alimentarius		-	116
Membres/ CCEXEC75/ CAC41	Adoption	Avant-projet d'amendement au Manuel de procédure : Principes d'analyse des risques appliqués par le CCRVD		-	83, 84(i), Annexe V
CCRVD24	Interruption	Document de travail sur les LMR pour les groupes d'espèces de poissons			84
GTE sur l'extrapolation (UE)/ CCRVD25	Rédaction/ Discussion	Document de travail sur l'extrapolation des LMR à une ou plusieurs espèces (y compris une étude pilote sur l'extrapolation des LMR identifiées dans la Partie D de la Liste des priorités)			84(ii), 108
GTE sur les tissus d'abats comestibles (Kenya et	Rédaction/ Discussion	Coordination avec le CCPR/GTE dans le cadre de la révision de la <i>Classification des aliments destinés à l'alimentation humaine et</i>			95

Responsable	Objet	Texte/thème	Code	Étape	Paragraphe(s)
Nouvelle-Zélande)/ CCRVDF25		<i>animale</i> (CXM 4-1987) en vue d'établir une définition harmonisée des tissus d'abats/animaux comestibles pour l'établissement de LMR			
CCRVDF25	Interruption	Document de travail sur la révision des critères régissant l'utilisation des méthodes d'analyse multi-résidus pour la détection et l'identification de médicaments vétérinaires dans les aliments, dans le cadre des <i>Directives pour la conception et la mise en œuvre d'un programme national de réglementation d'assurance de la sécurité alimentaire concernant les risques liés à l'utilisation de médicaments vétérinaires sur des animaux producteurs d'aliments</i> (CXG 71-2009)			97
Groupe de rédaction (Canada, Australie, États-Unis d'Amérique et le secrétariat du JECFA)/ CCRVDF25	Rédaction/ Discussion	Document de travail sur les avantages et les inconvénients d'une approche parallèle dans le cadre de l'évaluation de composés			103
CCRVDF25	Poursuite	Base de données sur les LMR requises pour les pays			110

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

DJA	Dose journalière admissible
ALARA	Aussi bas que raisonnablement possible
RAM	Résistance antimicrobienne
APFS/GT	Groupe de travail permanent de l'OIE sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale
DrfA	Dose de référence aiguë
UA	Union africaine
p. c.	poids corporel
CAC	Commission du Codex Alimentarius
CCEXEC	Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius
CCRVDF	Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments
CCPR	Comité du Codex sur les résidus de pesticides
CL	Lettre circulaire
CRD	Document de travail de la conférence
EHC	Critères de santé environnementale
UE	Union européenne
GTE	Groupe de travail électronique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
BPA	Bonnes pratiques agricoles
GEADE	Exposition alimentaire estimée aiguë
GL	Directives
BPF	Bonnes pratiques de fabrication
BPV	Bonnes pratiques vétérinaires
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
JECFA	Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires
JMPR	Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides
LOAEL	Dose minimale entraînant un effet nocif observé
DRM	Déplétion des résidus marqueurs
LMR	Limite maximale de résidus

NOAEL	Dose sans effet nocif observé
OIE	Organisation mondiale de la santé animale (OIE)
PCA	4-chloroaniline
PVS	Performance des services vétérinaires
GTP	Groupe de travail physique
R et D	Recherche et développement
RGR	Recommandation de gestion des risques
SPS	Sanitaire et phytosanitaire
USA	États-Unis d'Amérique
USDA	Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique
VICH	Coopération internationale pour l'harmonisation des exigences techniques s'appliquant à l'enregistrement des produits pharmaceutiques vétérinaires
VOF	Forum de vulgarisation de la VICH
GT	Groupe de travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMC	Organisation mondiale du commerce

## INTRODUCTION

1. Le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) a tenu sa vingt-quatrième session à Chicago, dans l'Illinois (États-Unis d'Amérique), du 23 au 27 avril 2018, à l'aimable invitation du gouvernement des États-Unis d'Amérique. M. Kevin Greenlees, conseiller principal en science et politique au Centre de médecine vétérinaire de l'Administration des aliments et des médicaments des États-Unis, a présidé la session. Ont assisté à la session des participants représentant 69 pays membres, une organisation membre et cinq organisations observatrices, ainsi que la FAO et l'OMS. La liste des participants, y compris les membres du Secrétariat, figure à l'Annexe I du présent rapport.

## INAUGURATION DE LA SESSION

2. M. Ted McKinney, sous-secrétaire au commerce et aux affaires agricoles étrangères, du département de l'Agriculture des États-Unis d'Amérique, a inauguré la session. M. Markus Lipp, au nom de la FAO et de l'OMS, et M. Tom Heilandt, secrétaire de la Commission du Codex Alimentarius, se sont également adressés aux participants.

### Répartition des compétences<sup>1</sup>

3. Le CCRVDF a pris acte de la répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États membres, conformément au paragraphe 5, règle II de la procédure de la Commission du Codex Alimentarius.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1 de l'ordre du jour)<sup>2</sup>

4. Le CCRVDF est convenu de créer deux GT intrasession comme suit :
  - i) Un groupe de travail intrasession, présidé par la Norvège et le Japon, portant sur l'étude des LMR pour les groupes d'espèces de poissons à l'examen au point 7 de l'ordre du jour ; et
  - ii) Un groupe de travail intrasession, présidé par le Costa Rica et les États-Unis d'Amérique, portant sur l'élaboration plus avant de la base de données sur les besoins des pays en matière de LMR et sur les débats concernant l'établissement de priorités en direction d'un consensus relatif à une liste unique de dix premiers médicaments vétérinaires nécessitant une LMR du Codex au titre du point 11 de l'ordre du jour.
5. Le CCRVDF a également adopté la proposition du président d'organiser un débat au point 13 de l'ordre du jour sur les réalisations de la session actuelle et les questions et préoccupations ayant une incidence sur la capacité du CCRVDF à travailler avec efficacité.
6. Le CCRVDF a adopté l'ordre du jour dans sa version modifiée.

### QUESTIONS SOUMISES AU COMITÉ PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES COMITÉS DU CODEX (point 2 de l'ordre du jour)<sup>3</sup>

7. Le CCRVDF prend note des informations concernant les décisions et les discussions de la quarantième session de la Commission du Codex Alimentarius relatives aux travaux du CCRVDF. Le CCRVDF a également pris note de la recommandation de la soixante-treizième session du Comité exécutif, concernant le renforcement de la collaboration entre le CCRVDF et le CCPR pour ce qui est d'établir des LMR relatives aux composés servant à la fois de médicaments vétérinaires et de pesticides.
8. Le CCRVDF a aussi pris acte des informations complémentaires fournies par le secrétariat du Codex à propos de la synthèse des résultats de la cinquantième session du CCPR, à l'occasion de laquelle les délégations ont soutenu la nécessité de recourir à des méthodes plus novatrices afin d'améliorer la collaboration entre la JMPR/le JECFA et le CCPR/le CCRVDF, pour une évaluation optimale des composés à usage mixte. Lors de la cinquantième session du CCPR, il a été proposé que ces méthodes incluent une meilleure collaboration entre la JMPR/le JECFA (par exemple, harmonisation des LMR et définitions des résidus), et une meilleure synchronisation du travail entre le CCPR et le CCRVDF, notamment en ce qui concerne l'ordre de priorité des composés à usage mixte pour évaluation par le JECFA/la JMPR.

---

<sup>1</sup> Ordre du jour annoté – Répartition des compétences entre l'UE et ses États membres (CRD1)

<sup>2</sup> CX/RVDF 18/24/1 (Rev.)

<sup>3</sup> CX/RVDF 18/24/2 ; CRD4 (Kenya) ; CRD7 (Union africaine) ; CRD10 (Nigéria) ; CRD25 (Mali)



9. Le CCRVDF a aussi mentionné que la cinquantième session du CCPR avait pris une décision stratégique selon laquelle, pour les composés destinés uniquement à un usage externe sur les animaux, le CCPR n'établirait plus de LMR et accepte donc de transmettre le dossier de la fluméthrine au JECFA pour évaluation et examen par le CCRVDF. Le CCPR a également accepté que tous les composés similaires soient identifiés lors de la prochaine session du CCPR et transmis au JECFA et au CCRVDF avec les LMR associées existantes concernant les pesticides, ainsi que toute autre donnée/information pertinente disponible pour leur évaluation. Le CCPR est également convenu que, en attendant le moment où le JECFA et le CCRVDF examineront ces composés, les LMR existantes pour les pesticides seront conservées afin de disposer d'une référence internationale dans le contexte commercial.
10. En tant que Président du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens, M. Yong Ho Park de la République de Corée a informé le CCRVDF des travaux entrepris par le Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens concernant la révision du *Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens* (CXC 61-2005) et le développement de lignes directrices sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens. Il a ajouté qu'une consultation d'experts se tiendrait au début du mois de juin 2018 afin de communiquer des conseils scientifiques de la FAO et de l'OMS en collaboration avec l'OIE sur les cultures, l'environnement et les biocides, dans le but de fournir des informations sur les travaux du Groupe intergouvernemental spécial portant sur les documents susmentionnés.

**QUESTIONS D'INTÉRÊT ÉMANANT DE LA FAO/OMS ET DE LA QUATRE-VINGT-CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ MIXTE FAO/OMS D'EXPERTS SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES (JECFA) (point 3 de l'ordre du jour)<sup>4</sup>**

*Évaluation de composés de la quatre-vingt-cinquième session du JECFA*

11. Le secrétariat du JECFA a présenté ce point en mettant en avant les résultats de la quatre-vingt-cinquième session du JECFA, qui était consacrée à l'évaluation des résidus de certains médicaments vétérinaires dans les aliments. En particulier, le secrétariat a indiqué que, pour certains composés (à savoir l'éthion, l'halquinol et le sisapronil), le JECFA n'était pas en mesure de recommander des LMR, et il a mis en évidence le type de données qui seraient nécessaires pour conclure l'évaluation. En ce qui concerne l'éthion, le secrétariat a noté que ce composé avait été évalué par le JECFA à la suite d'une demande formulée lors de la vingt-troisième session du CCRVDF à titre de « projet pilote », sachant pertinemment que le dossier des données n'était pas tout à fait complet. À cet égard, le secrétariat a présenté en détail les importants efforts supplémentaires que le JECFA a déployés en vue de combler les lacunes de données (par exemple, en se livrant à des recherches documentaires exhaustives, etc.). En dépit de ces efforts supplémentaires, le JECFA n'a pas été en mesure d'atteindre un niveau auquel il lui serait possible de recommander des LMR, car il manque encore des données essentielles. Les enseignements tirés de cette expérience pourraient être utiles au CCRVDF dans des situations similaires à l'avenir.

*Évaluation de l'exposition chronique par voie alimentaire des composés utilisés dans les médicaments vétérinaires et les pesticides*

12. Le secrétariat du JECFA a informé le CCRVDF de la révision à laquelle a été soumise récemment l'évaluation de l'exposition alimentaire chronique pour les composés utilisés à la fois comme médicaments vétérinaires et comme pesticides. L'évaluation consistait à mener une comparaison entre les modèles actuellement utilisés par le JECFA et la JMPR et les estimations menées à l'échelle nationale dans 18 pays. Les résultats devraient conduire à une meilleure harmonisation entre les évaluations des propriétés toxicologiques des composés par le JECFA et la JMPR et les modèles d'exposition, ainsi qu'à des évaluations plus réalistes de l'exposition par voie alimentaire.

*DrfA pour les résidus de médicaments vétérinaires*

13. Le secrétariat du JECFA a également informé le CCRVDF qu'à la suite de consultations publiques, les orientations concernant l'établissement de la DrfA pour les résidus de médicaments vétérinaires ont été publiées en mai 2017 et sont désormais pleinement appliquées par le JECFA. Le CCRVDF a également été informé que le JECFA a affiné son approche visant à établir une DrfA microbiologique afin qu'elle soit plus réaliste.

*Évaluation de la biodisponibilité relative et/ou de l'activité pharmacologique des résidus de médicaments présents dans les tissus animaux*

14. Le secrétariat du JECFA a informé le CCRVDF que, lors de sa quatre-vingt-cinquième session, le JECFA avait publié des orientations concernant un éventuel examen de la biodisponibilité limitée de résidus non liés de médicaments vétérinaires dans les aliments.

---

<sup>4</sup> CX/RVDF 18/24/3 ; CRD4 (Kenya) ; CRD7 (UA) ; CRD10 (Nigéria) ; CRD25 (Mali)

*Caractérisation des risques sanitaires chroniques et aigus liés aux résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments : dernières évolutions méthodologiques décidées par le JECFA*

15. Le secrétariat du JECFA a noté en outre que, dans le cadre de son effort visant à fournir des conseils solides reposant sur les dernières avancées scientifiques, le JECFA avait affiné ses approches en matière d'évaluation des risques. Dans le même temps, le JECFA est également désireux de tenir toutes les parties prenantes concernées informées de ces évolutions, notamment en publiant certains de ses principaux résultats dans des revues scientifiques internationales.

*Autres questions*

16. Le CCRVDF a noté que d'autres questions d'intérêt soulevées dans le document seraient prises en compte dans le cadre des points correspondants de l'ordre du jour.

### **Conclusion**

17. Le CCRVDF a noté l'importance des informations fournies, les efforts qui ont été déployés en vue d'une harmonisation avec la JMPR, ainsi que de la transparence dont le JECFA a fait preuve lors de la présentation des modifications apportées à ses méthodes de travail en matière d'évaluation des risques à mesure que la science évolue.

### **Activités de la Division mixte FAO/AIEA sur les techniques nucléaires dans l'alimentation ayant un lien avec les travaux du Codex<sup>5</sup>**

18. Le représentant de l'AIEA a présenté le point à l'ordre du jour et a attiré l'attention sur les activités récentes et en cours gérées par la Division mixte. Il a également souligné la coordination de projets de recherche et de coopération technique d'intérêt pour le CCRVDF et les travaux de la Division mixte en matière de renforcement des capacités, de promotion des réseaux de laboratoires et d'amélioration de la participation active des pays en développement dans les affaires du Codex, notamment la collecte de données relatives à la fréquence et la participation de scientifiques de laboratoire aux réunions du comité. Il a également fait rapport sur la base de données du Système d'information sur les contaminants alimentaires et les résidus répertoriant les méthodes analytiques pour les résidus de médicaments vétérinaires et connexes, en encourageant les pays à continuer d'utiliser la base de données et à la mettre à jour avec de nouvelles méthodes. Par ailleurs, le représentant a mentionné d'autres activités concernant l'amélioration de la participation effective aux activités du Codex et l'appui aux travaux liés à la RAM.
19. Plusieurs pays ont souligné le changement majeur que cet appui avait apporté dans leurs systèmes nationaux de contrôle des aliments et à quel point il avait stimulé leur participation aux réunions du comité, et ont appelé à la poursuite de ce soutien.

### **Conclusion**

20. Le CCRVDF a pris acte du rapport et a remercié la Division mixte de son soutien assidu et de ses initiatives en cours, surtout en faveur des pays en développement.

### **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE L'OIE, Y COMPRIS L'HARMONISATION DES CRITÈRES TECHNIQUES POUR L'ENREGISTREMENT DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES (VICH) (point 4 de l'ordre du jour)<sup>6</sup>**

21. L'observateur de l'OIE a présenté le document et a salué la collaboration de longue date avec le Codex dans le traitement des risques pour la santé humaine et la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale.
22. L'observateur a fourni au CCRVDF des informations sur les deux résolutions susceptibles de l'intéresser qui ont été adoptées lors de la quatre-vingt-cinquième Session générale en 2017 - l'une relative à l'Action mondiale pour réduire la menace de la résistance aux agents antimicrobiens : progrès réalisés et options pour les activités à mener dans le cadre de l'approche « Une seule santé » (n° 38), et l'autre portant sur les Partenariats Public-Privé : attentes des partenaires du secteur privé au sujet des programmes internationaux de santé animale et de développement de l'élevage (n° 39).
23. L'observateur a souligné le succès continu de l'élargissement des activités du VICH de manière à inclure des pays non membres du VICH par le biais du Forum élargi VICH, tout en félicitant le Nigeria, l'Ouganda, le Royaume d'Arabie saoudite et le Zimbabwe d'avoir rejoint le Forum élargi du VICH.

<sup>5</sup> CX/RVDF 16/24/3 Add.1 ; CRD10(Nigeria) ; CRD18 (Cameroun) ; CRD20 (Ouganda) ; CRD25 (Mali)

<sup>6</sup> CX/RVDF 18/24/4 ; CRD4 (Kenya) ; CRD7 (UA) ; CRD10 (Nigéria) ; CRD20 (Ouganda) ; CRD25 (Mali)

24. L'observateur a informé le CCRVDF que, à la suite de la réunion du VICH qui s'est tenue récemment, l'OIE avait transmis le projet de directive 57 du VICH (« Studies to evaluate the metabolism and residue kinetics of veterinary drugs in food producing species : Marker Residue Depletion Studies to Establish Product Withdrawal Periods in Aquatic Species » - Études visant à évaluer le métabolisme et la cinétique des résidus de médicaments vétérinaires chez les espèces productrices d'aliments : études sur la déplétion des résidus marqueurs pour établir les périodes de retrait de produit chez les espèces aquatiques).
25. L'observateur a présenté une mise à jour sur le cinquième cycle de séminaires de formation de l'OIE à l'intention des points focaux nationaux pour les produits vétérinaires, qui avait abordé diverses questions telles que la résistance aux agents antimicrobiens, la convergence/l'harmonisation des systèmes d'autorisation des médicaments et vaccins, la résistance aux médicaments antiparasitaires et défis (qualité des produits vétérinaires, y compris l'identification d'actions qui pourraient être entreprises pour lutter contre la contrefaçon de médicaments).

### **Conclusion**

26. Le CCRVDF a pris note du rapport et a remercié l'OIE pour son soutien assidu et ses initiatives, notamment en faveur des pays en développement par l'intermédiaire du Forum de vulgarisation du VICH, ainsi que la possibilité d'organiser des séminaires de formation destinés aux points focaux pour les produits vétérinaires, particulièrement en Afrique.

### **PROJET DE RECOMMANDATION DE GESTION DES RISQUES POUR LE VIOLET DE GENTIANE (point 5 de l'ordre du jour)<sup>7</sup>**

27. Le secrétariat du Codex a présenté ce point en rappelant que la présente RGR a été adoptée à l'étape 5 par la quarantième session de la Commission, et qu'elle est soumise à la présente session du CCRVDF en vue de sa finalisation.

### **Discussion**

28. Les délégations ont réaffirmé leurs observations précédentes en faveur de i) la RGR conservant la dernière phrase, à savoir « Elles peuvent y parvenir en interdisant l'administration de violet de gentiane aux animaux producteurs d'aliments », ou ii) la RGR sans la dernière phrase.
29. Les délégations favorables à la RMR conservant la dernière phrase ont rappelé que le JECFA avait mené une évaluation des risques et déterminé que le composé en question est un cancérigène génotoxique, et par conséquent n'a pas été en mesure d'établir de DJA ni de LMR, raison pour laquelle ce produit ne devrait pas être utilisé chez les animaux producteurs d'aliments ; la RGR devrait être compatible avec d'autres RGR recommandées par le CCRVDF pour des composés similaires (par exemple le vert de malachite) ; le libellé de la dernière phrase de la RGR est suffisamment souple pour permettre aux autorités nationales de prendre des décisions relatives aux mesures les plus appropriées pour contenir ou réduire au minimum les résidus de violet de gentiane chez les animaux producteurs d'aliments ; le libellé de la RGR constitue, de fait, une solution de compromis.
30. Les délégations favorables à l'adoption de la RGR sans la dernière phrase ont répété qu'elles sont favorables à la définition d'une RGR adéquate pour le violet de gentiane, dans le but d'éviter la présence de résidus dans les aliments d'origine animale. Cependant, le libellé de la dernière phrase peut être interprété comme étant normatif, et est susceptible de restreindre la possibilité pour les autorités nationales de prendre d'autres décisions en matière de gestion des risques qui leur sembleraient plus adaptées pour permettre à leurs pays respectifs d'atteindre le même objectif d'éviter la présence de résidus de violet de gentiane dans les aliments. Aussi, le CCRVDF devrait se limiter à agir dans le cadre de son mandat. Par ailleurs, les délégations ont indiqué que, bien que d'autres RGR adoptées pour des composés similaires (par exemple le vert de malachite) soient libellées exactement comme le texte proposé pour le violet de gentiane, la différence réside dans le fait qu'il existe pour le violet de gentiane des utilisations topiques qui ne présentent pas le même niveau de risque que d'autres composés similaires administrés par voie orale pour lesquels des RGR avaient été établies précédemment.

---

<sup>7</sup> REP17/RVDF - Annexe II ; CX/RVDF 18/24/5 (Albanie, Îles Cook, Costa Rica, Chili, Cuba, Égypte, UE, Irak, Kazakhstan, Norvège, Paraguay, Philippines, Trinité-et-Tobago et EAPA) ; CX/RVDF 18/24/5-Add.1 (Ghana, Inde, Kenya, Nicaragua, Nigéria, Panama, Thaïlande et UA) ; CRD13 (Argentine) ; CRD16 (Philippines) ; CRD18 (Cameroun) ; CRD20 (Ouganda) ; CRD22 (Indonésie) ; CRD23 (Fédération de Russie) ; CRD25 (Mali) ; CRD26 (Costa Rica) ; CRD31 (El Salvador) ; CRD32 (Équateur) ; CRD35 (République de Corée)

31. Le représentant de l'OMS, reconnaissant qu'une distinction entre évaluation des risques et gestion des risques est nécessaire, a rappelé au CCRVDF que la recommandation du JECFA représente un niveau élevé de préoccupation en matière de santé publique. Rares sont les cas où le JECFA a émis des recommandations semblables, et ce uniquement pour des composés qui devraient, dans la mesure du possible, être éliminés de la chaîne alimentaire.
32. Dans le but de progresser dans la finalisation de la RGR, les délégations ont noté qu'une approche possible pour aller de l'avant et parvenir à un consensus consisterait à ajouter une explication dans le rapport concernant la manière d'interpréter la RGR du point de vue de la souplesse de son application par les autorités nationales.
33. Le CCRVDF a noté que le libellé actuel de la RGR permet aux pays membres de choisir des approches de gestion des risques adéquates visant à éviter la présence de résidus de violet de gentiane dans les aliments.
34. Le CCRVDF a pris note d'une autre proposition d'ajouter une note de bas de page explicative au paragraphe 33 de la RGR. Le secrétariat du Codex a cependant précisé que les normes Codex et textes apparentés soumis à la CCA pour adoption finale ne pourraient en aucun cas contenir des notes de bas de page renvoyant le lecteur à des paragraphes du rapport ou à des documents de travail.
35. En outre, le CCRVDF a pris note d'une autre proposition visant à ajouter une note de bas de page explicative à la RGR dans le même esprit que ce qui a été indiqué pour le paragraphe 33. Cependant, il n'a pas été possible d'atteindre un consensus quant à l'inclusion d'une note de bas de page précisant l'objet de la dernière phrase de la RGR, et les délégations opposées à cette approche ont fait remarquer que ladite explication figurait déjà dans les rapport et que la RGR devrait conserver sa formulation actuelle.
36. Compte tenu de ce qui précède, le président a proposé d'inclure la précision relative à la RGR dans le texte du rapport (paragraphe 33), et de faire avancer la RGR en conservant la dernière phrase (à savoir, « Elles peuvent y parvenir en interdisant l'administration de violet de gentiane aux animaux producteurs d'aliments. ») à la quarante et unième session de la Commission pour adoption finale.

### **Conclusion**

37. Le CCRVDF est convenu de transmettre la RGR pour le violet de gentiane telle que formulée par le JECFA à la quarante-et-unième session de la Commission pour adoption à l'étape 8 (annexe II). Il a également noté que l'actuel texte de la RGR permettrait aux pays membres de choisir les approches de gestion des risques adéquates pour éviter les résidus de violet de gentiane dans les aliments.
38. Les États-Unis d'Amérique ont reconnu que le CCRVDF était convenu d'ajouter une phrase dans le rapport indiquant que le texte de la RGR est suffisamment souple pour permettre aux pays membres d'adopter d'autres approches de gestion des risques, mais que l'ajout d'une note de bas de page bénéficie d'un soutien limité. Les États-Unis d'Amérique ont indiqué qu'en l'absence d'une référence au rapport par le biais d'une note de bas de page, ils demeurent préoccupés par le fait que le libellé peut être interprété comme étant normatif lorsqu'il est lu séparément. Pour cette raison, la délégation a émis une réserve à l'avancement de la RGR contenant la dernière phrase sous son libellé actuel. La délégation a noté en outre qu'elle ne s'opposerait pas à l'adoption de la RGR qui conseillerait aux pays membres d'éviter la présence de résidus de violet de gentiane dans les aliments.
39. L'Équateur, le Honduras et le Nicaragua ont également émis des réserves pour les raisons exposées au paragraphe 30.

### **AVANT-PROJET DE LMR POUR LE CHLORHYDRATE DE ZILPATÉROL (ROGNONS, FOIE, MUSCLE DE BOVIN) (QUATRE-VINGT-UNIÈME RÉUNION DU JECFA) (point 6.1 de l'ordre du jour)<sup>8</sup>**

40. En guise d'introduction, le secrétariat du JECFA a confirmé son évaluation des risques précédente en réaffirmant l'avant-projet de LMR tel qu'il figure dans le document REP17/RVDF - Annexe V. Des données supplémentaires fournies par le promoteur à la suite de la quatre-vingt-unième session du JECFA et évaluées lors de la quatre-vingt-cinquième session du JECFA, ont été analysées dans le document CX/RVDF 18/24/3 (point 3 de l'ordre du jour).

---

<sup>8</sup> REP17/RVDF Annexe V ; CRD4 (Kenya) ; CRD5 (Égypte) ; CRD7 (UA) ; CRD9 (Panama) ; CRD10 (Nigéria) ; CRD11 (Ghana) ; CRD13 (Argentine) ; CRD16 (Philippines) ; CRD17 (HealthforAnimals) ; CRD18 (Cameroun) ; CRD20 (Ouganda) ; CRD21 (Nicaragua) ; CRD22 (Indonésie) ; CRD23 (Fédération de Russie) ; CRD24 (Costa Rica) ; CRD25 (Mali) ; CRD28 (HealthforAnimals) ; CRD29 (Thaïlande) ; CRD31 (El Salvador) ; CRD32 (Équateur)

41. Le CCRVDF a manifesté son solide soutien à l'évaluation menée par le JECFA et reposant sur des bases scientifiques sérieuses. Le CCRVDF a en outre souligné l'absence de préoccupations scientifiques ou liées à la santé publique en ce qui concerne l'avant-projet de LMR.
42. Les délégations défavorables à l'avancement de l'avant-projet de LMR à l'étape suivante s'y opposent en raison des préoccupations énumérées ci-dessous :
- Les médicaments vétérinaires ne devraient pas être utilisés à des fins non thérapeutiques chez les animaux destinés à la production de denrées alimentaires.
  - Ces composés ne relèvent pas de la production d'élevage durable en raison des préoccupations liées à la santé et au bien-être des animaux.
  - Pour le Codex, l'adoption de LMR vis-à-vis de ce composé reviendrait à envoyer un message indiquant que l'utilisation du zilpatérol est considérée comme étant acceptable.
  - Dans certains pays membres, l'utilisation du zilpatérol n'est pas autorisée. Aussi ne sont-ils pas en mesure d'appuyer l'établissement de LMR.
43. Deux délégations ont exprimé leurs préoccupations vis-à-vis des risques que présente le zilpatérol pour la santé humaine, sans toutefois fournir de données ou de formulaire de notification de réserves.
44. Les délégations favorables à l'avancement de l'avant-projet de LMR pour le zilpatérol à l'étape 5 ou 5/8 de la procédure ont indiqué que :
- Le travail du CCRVDF repose sur les principes et procédures scientifiques décrits dans les principes d'analyse des risques appliqués par le CCRVDF (Manuel de procédure).
  - Les arguments soulevés par les opposants (à savoir la santé et le bien-être des animaux) ne relèvent pas du mandat du CCRVDF, ni du mandat du Codex. Les débats du CCRVDF dans ce domaine ne sauraient être influencés par aucun facteur national, régional ou politique.
  - La définition du terme « médicament vétérinaire » fournie par le Codex ne se limite pas aux médicaments vétérinaires destinés à des fins thérapeutiques.<sup>9</sup>
  - Toutes les questions relatives à la science et aux procédures ayant été pleinement résolues et toutes les évaluations du JECFA ayant conclu que, en appliquant les BPV, le composé ne présente aucun risque pour la santé humaine à ce niveau, il convient de faire avancer les travaux.
  - De nombreux pays où l'emploi du zilpatérol n'est pas autorisé soutiennent l'avancement des LMR, ces dernières reposant sur une base scientifique, en tenant compte du fait que des LMR permettraient de mieux surveiller les importations de produits d'origine animale. Les pays, et notamment les pays en développement, s'appuient sur les normes du Codex, certains ne disposant pas de la capacité d'entreprendre leurs propres évaluations des risques et d'établir leurs propres LMR.
  - Tout retard dans l'adoption de normes bénéficiant d'un aval scientifique décourage la participation au Codex (surtout des pays en développement) à la fois en termes de la préparation/présentation de données et de participation aux réunions du Codex, décourage les promoteurs de présenter des données, et décourage les experts de mettre leur temps et leurs connaissances au service des évaluations du JECFA.
  - Le CCRVDF, s'il prend la décision de ne pas faire avancer ces travaux, risque de compromettre le rôle du Codex et d'affaiblir le système basé sur le multilatéralisme.
45. L'observateur de l'OIE a déclaré que l'Accord SPS de l'OMC a reconnu que la santé et le bien-être des animaux relèvent de la compétence de l'OIE. L'observateur a également noté que l'OIE a établi des normes en matière de santé et de bien-être des animaux, et que l'organisation travaille activement à leur mise à jour.
46. Un observateur a insisté sur le fait que le zilpatérol n'avait pas sa place dans l'élevage. Il a également indiqué que des animaux en bonne santé constituent une base essentielle pour la production d'aliments sains et a exprimé ses préoccupations liées aux effets synergiques potentiels éventuellement associés à d'autres médicaments et toxines jamais évalués et dont les consommateurs ne remarqueraient pas la présence dans leurs aliments.

---

<sup>9</sup> On entend par *médicament vétérinaire* toute substance appliquée ou administrée à des animaux destinés à la production de denrées alimentaires, tels que les races de boucherie ou les races laitières, la volaille, les poissons ou les abeilles, qu'elle soit utilisée dans un but thérapeutique, prophylactique ou diagnostique, ou en vue de modifier des fonctions physiologiques ou le comportement (Manuel de procédure du Codex, Section I).

47. S'exprimant au nom du promoteur, un autre observateur a indiqué que l'OIE est l'organisation mondiale légalement reconnue pour la santé et le bien-être animal et que le zilpatérol constitue le médicament vétérinaire le plus étudié en raison de son impact potentiel sur le bien-être animal. Des chercheurs indépendants ont conclu qu'il n'existe pas d'effet délétère sur ce dernier. Outre l'évaluation des risques par le JECFA, plus de 65 études menées depuis 2006 sur le bétail auquel on a administré du zilpatérol ont conclu que ce principe actif est sûr et efficace. Ils ont indiqué que près de 50 pour cent de la viande bovine produite à l'échelle mondiale provient de pays ayant approuvé le zilpatérol, et que le CCRVDF doit établir des normes mondiales permettant aux pays de surveiller les importations de médicaments vétérinaires dans les aliments. L'observateur a demandé aux délégués d'appuyer l'avancement à l'étape 5.
48. Le secrétariat du Codex a noté que le CCRVDF semblait incapable d'atteindre un consensus pour des raisons qui ne relèvent pas du mandat du comité, ni du mandat du Codex. Par ailleurs, il a souligné qu'aucun membre n'avait rejeté la base scientifique des travaux, et que le caractère adéquat du niveau de protection établi par l'évaluation du JECFA n'est remis en cause à aucun moment. Cependant, d'autres considérations exprimées par les délégations continuent d'empêcher l'avancement de l'avant-projet de LMR. Se reportant à la « *Déclaration de principe concernant le rôle de la science dans le processus de prise de décision du Codex et la mesure dans laquelle d'autres facteurs sont pris en compte* » figurant dans le Manuel de procédure (annexe sur les décisions générales), le secrétariat du Codex indique les points suivants (paragraphe 4) :
- Quand des membres du Codex s'accordent sur le niveau nécessaire de protection de la santé publique mais ont des opinions divergentes sur d'autres points, ils peuvent s'abstenir d'accepter la norme en cause sans nécessairement faire obstacle à la décision du Codex.*
49. Le président a proposé que les délégations opposées à l'avant-projet de LMR s'abstiennent, tel que le prévoit le Manuel de procédure. Toutefois, les délégations n'ayant pas accepté l'avant-projet de LMR ont rejeté cette proposition.
50. Le président, ayant noté les divisions au sein du comité, ces dernières n'étant pas liées à des préoccupations scientifiques mais à d'autres facteurs, a déclaré que le consensus n'avait pas été atteint au sein du CCRVDF. Il a proposé de clore les débats pour la session actuelle du CCRVDF et de ne pas faire avancer les LMR proposées. Il a également indiqué que le consensus au sein du CCRVDF concerne l'évaluation menée par le JECFA sur le zilpatérol et la sécurité des LMR proposées, mais que le CCRVDF n'a pas pu atteindre un consensus sur l'avancement des travaux de la procédure pour d'autres raisons.
51. L'observateur de HealthforAnimals a manifesté sa vive inquiétude au vu de l'impossibilité de suivre les procédures Codex convenues, ce qui risque dans le futur de décourager les promoteurs de soumettre des composés par le biais des procédures Codex convenues, ce qui aura des effets négatifs essentiellement sur les pays en développement qui ont besoin de ces normes, et que ce revers ferait l'objet d'un débat au sein de la Commission.

### **Conclusion**

52. Le CCRVDF est convenu de ne pas faire avancer l'avant-projet de LMR pour le zilpatérol à l'étape suivante de la procédure, et de maintenir le projet de LMR pour le zilpatérol à l'étape 4 (Annexe III).
53. La Nouvelle-Zélande a fait part de ses objections vis-à-vis de la décision du président de ne pas faire avancer les LMR proposées pour le zilpatérol, et ce, pour les raisons ci-dessous :
- Le CCRVDF avait préalablement reconnu que le composé était conforme aux critères de hiérarchisation de l'évaluation, tel que recommandé par le CCRVDF et approuvé par la Commission.
  - Il y avait consensus explicite au sein du CCRVDF concernant les conclusions du JECFA selon lesquelles tout résidu susceptible d'être présent mais étant soumis à de bonnes pratiques vétérinaires (BPV) ne constitue pas un risque pour les consommateurs.
  - En outre, aucun facteur légitime, conformément au Manuel de procédure de la Commission n'avait été évoqué par les membres.
  - En conséquence, la décision de ne pas faire avancer la LMR n'est conforme ni au Manuel de procédure, ni aux règles et procédures régissant le CCRVDF.
  - Il est inacceptable que la décision de ne pas faire avancer les LMR, qui entraîne des impacts importants sur le commerce surtout pour les économies en développement, s'appuie uniquement sur des objections philosophiques ne relevant pas du mandat du CCRVDF.
  - La Nouvelle-Zélande s'oppose à l'application de critères *ad hoc* dans le cas présent, car ils représentent une contradiction vis-à-vis de décisions prises par la Commission de manière explicite.

54. L'Argentine, l'Australie, la Bolivie, le Brésil, le Burkina Faso, la Colombie, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, la République dominicaine, l'Équateur, El Salvador, le Ghana, le Guatemala, le Honduras, le Japon, le Kenya, le Mali, le Mexique, le Nicaragua, le Nigeria, le Panama, le Pérou, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Togo, les États-Unis d'Amérique et le Zimbabwe ont également fait part de leurs réserves quant à la décision de ne pas faire avancer les LMR, pour les mêmes raisons que celles mises en avant par la Nouvelle-Zélande.

#### **Autres questions relatives à la conclusion**

55. Le secrétariat du Codex a fait observer que la décision du CCRVDF enverrait un message fort au CCEXEC et à la Commission, pour que des actions soient prises et que la question soit analysée. Il s'est dit préoccupé par le fait que le CCRVDF n'ait pu agir, en ce qui concerne la présente norme, en raison de facteurs indépendants de la science, et a exprimé l'espoir que ces débats puissent se dérouler au sein des instances pertinentes afin de ne plus porter atteinte au Codex à l'avenir.

#### **AVANT-PROJET DE LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS POUR L'AMOXICILLINE (FILET ET MUSCLE DE POISSONS À NAGEOIRE), AMPICILLINE (FILET ET MUSCLE DE POISSONS À NAGEOIRE), FLUMÉTHRINE (MIEL), LUFÉNURONE (FILET DE SAUMON ET DE TRUITE), MONEPANTEL (GRAS, ROGNONS, FOIE ET MUSCLE DE BOVINS) (JECFA85) (point 6.2 de l'ordre du jour)<sup>10</sup>**

##### **Amoxicilline**

56. Le secrétariat du JECFA a présenté les résultats de la quatre-vingt-cinquième réunion du JECFA et, à partir de la DrfA et de la DJA microbiologique, le JECFA a recommandé deux LMR de 50µg/kg pour le filet et le muscle de poissons à nageoire.
57. Une délégation a fait valoir que les LMR ne devraient pas s'appliquer à tous les poissons à nageoire, mais seulement aux groupes de poissons pour lesquels des médicaments vétérinaires ont été approuvés dans les pays membres. Elle a mis en doute la nécessité d'appliquer deux LMR à l'amoxicilline (et l'ampicilline) pour le filet et le muscle de poissons à nageoire, puisque la probabilité de la présence de résidus de ces substances dans la peau est très faible, la concentration de résidus dans le filet pouvant alors être diluée à cause de la présence de peau dans l'échantillon, et l'homogénéisation des échantillons comprenant de la peau ayant été difficile. La délégation a donc proposé d'établir une LMR uniquement pour le muscle.
58. Le secrétariat du JECFA a précisé que les poissons à nageoire étaient vendus sous forme de filets et de muscles, d'où la proposition de définir deux LMR distinctes pour chacune de ces denrées, a ajouté que l'amoxicilline et l'ampicilline étaient homologuées pour une utilisation dans les poissons à nageoire dans au moins un pays membre et a informé le CCRVDF que l'exposition chronique par voie alimentaire estimée représentait un faible pourcentage de la limite supérieure de la DJA.
59. Le CCRVDF a par ailleurs souligné que l'évaluation de l'amoxicilline s'inscrivait dans le cadre d'un programme pilote visant à mener une évaluation en sachant que les données mises à disposition des personnes intéressées n'étaient que parcellaires, et que l'évaluation des risques était possible grâce à l'obtention d'informations suffisantes provenant de la documentation existante et d'autres sources. Le CCRVDF et le secrétariat du JECFA ont tenu à témoigner leur reconnaissance aux experts pour le travail supplémentaire entrepris pour réaliser cet exercice.

##### **Conclusion**

60. Le CCRVDF est convenu de transmettre l'avant-projet de LMR pour l'amoxicilline dans les filets et muscles de poissons à nageoire à la quarante-et-unième session de la Commission du Codex Alimentarius pour adoption à l'étape 5/8 (Annexe IV).

##### **Ampicilline**

61. Le secrétariat du JECFA a présenté les résultats de la quatre-vingt-cinquième session du JECFA et, sur la base de la DrfA et de la DJA microbiologique, a recommandé deux LMR de 50 µg/kg pour les muscles et le filet des poissons à nageoire, respectivement, à savoir les mêmes LMR que pour l'amoxicilline, car les modes d'action, les propriétés physicochimiques et les profils pharmacocinétique et toxicologique de l'amoxicilline et de l'ampicilline sont similaires.
62. Les propositions de LMR de l'avant-projet ont été pleinement soutenues. En réponse à l'inquiétude concernant la prise en compte de la résistance antibiotique dans l'évaluation des risques, le JECFA a confirmé qu'il en avait tenu compte dans l'établissement des LMR.

<sup>10</sup> CX/RVDF 18/24/6 ; CX/RVDF 18/24/6-Add.1 (Bolivie, Brésil, Chili, Costa Rica, Égypte, El Salvador et Paraguay) ; CX/RVDF 18/24/6-Add.2 (UE, Ghana, Kenya, Nigéria, Panama et UA) ; CRD13 (Argentine) ; CRD16 (Philippines) ; CRD18 (Cameroun) ; CRD19 (HealthforAnimals) ; CRD20 (Ouganda) ; CRD22 (Indonésie) ; CRD23 (Fédération de Russie) ; CRD25 (Mali) ; CRD26 (Costa Rica) ; CRD27 (Japon) ; CRD31 (El Salvador) ; CRD32 (Équateur) ; CRD35 (République de Corée)

63. Le CCRVDF a en outre souligné que l'évaluation de l'ampicilline faisait partie du projet pilote susmentionné. Le CCRVDF et le secrétariat du JECFA ont tenu encore une fois à témoigner leur reconnaissance aux experts pour le travail supplémentaire entrepris pour réaliser cet exercice.

### **Conclusion**

64. Le CCRVDF est convenu de transférer l'avant-projet de LMR pour l'ampicilline à la quarante-et-unième session de la Commission du Codex Alimentarius pour adoption à l'étape 5/8.

### **Fluméthrine**

65. Le secrétariat du JECFA a présenté les résultats de la quatre-vingt-cinquième session du JECFA et, sur la base de la DJA et de la DrfA, a recommandé une LMR de 6 µg/kg pour le miel. La LMR recommandée est fondée sur le double de la limite de quantification (LOQ : 3 µg/kg) de la méthode d'analyse la plus fiable utilisée dans les études de résidus, la chromatographie liquide couplée à la spectrométrie de masse tandem (LC-MS/MS).
66. Certains membres ont fait part de leurs inquiétudes selon lesquelles la LMR proposée de 6 µg/kg était fondée sur une LOQ utilisant des procédés fortement sensibles, qui sont coûteux et dont la disponibilité est réduite dans les pays en développement. Ils ont en outre mentionné que l'absence de capacité des laboratoires à mesurer de tels niveaux réduits pourrait entraîner des problèmes d'ordre commercial. Ces membres ont proposé de demander au JECFA de réévaluer la fluméthrine afin que la LMR puisse être augmentée. Une proposition de LMR à 50 µg/kg a été faite. Il convient également de noter que la LMR recommandée par le JECFA est susceptible de réduire la disponibilité des médicaments vétérinaires utilisés dans l'apiculture et d'entraîner l'utilisation de composés non autorisés en guise d'alternative.
67. D'autres délégations ont mentionné que la fluméthrine s'accumule dans la cire et les rayons et pourrait être transférée au miel, ce qui devrait aussi être pris en considération dans la décision en matière de gestion des risques.
68. Le secrétariat du JECFA a précisé que l'évaluation des risques a pris en compte l'accumulation des résidus dans le miel avec la cire et que, si la fluméthrine s'accumule effectivement dans la cire, il était peu probable que la fluméthrine se diffuse dans le miel en raison de ses propriétés fortement lipophiles.
69. Le secrétariat du JECFA a expliqué que, comme la fluméthrine était également utilisée en tant que pesticide, l'exposition générale par voie alimentaire a été estimée et figure dans le rapport de la quatre-vingt-cinquième session du JECFA.
70. Il a été précisé que lorsque la fluméthrine était utilisée conformément aux BPV, la quantité de résidus pouvant être attendue dans le miel était égale ou inférieure à la limite de quantification des méthodes d'analyse actuellement disponibles, et qu'il y avait très peu de risque de transfert de la cire vers le miel.
71. Le secrétariat du JECFA a rappelé au CCRVDF qu'il disposait de deux options pour procéder. Le CCRVDF pourrait demander au JECFA de mener une réévaluation ou, à défaut, le CCRVDF pourrait ajuster la LMR de façon cohérente avec son rôle de gestion des risques. Il a en outre expliqué que la LMR recommandée par le JECFA était basée sur les données disponibles, l'objectif étant de protéger la santé publique et de s'assurer que les bonnes pratiques vétérinaires sont correctement appliquées.
72. Une proposition a été faite pour une décision de gestion des risques, selon laquelle une LMR était « inutile » et les résidus résultant de l'utilisation de cette substance conformément aux BPV étaient peu susceptibles de comporter un risque pour la santé humaine.

### **Conclusion**

73. Le CCRVDF est convenu d'avancer la proposition selon laquelle une LMR est « inutile » à l'étape 5 pour adoption par la quarante-et-unième session de la Commission du Codex Alimentarius (Annexe IV).

### **Lufénurone**

74. Le secrétariat du JECFA a présenté les résultats de la quatre-vingt-cinquième réunion du JECFA. Il a recommandé une LMR de 1 350 µg/kg pour le saumon et la truite sur la base de la DJA.
75. Le secrétariat du JECFA a expliqué qu'étant donné que le lufénurone était également employé comme pesticide, l'exposition générale par voie alimentaire avait été estimée et les résultats figuraient dans le rapport de la quatre-vingt-cinquième réunion du JECFA.
76. Des préoccupations ont été soulevées concernant le fait que l'utilisation du lufénurone n'était pas approuvée pour la truite. Un membre a précisé que l'utilisation du lufénurone était approuvée pour la truite, et le CCRVDF est convenu qu'il existait des BPV pour l'utilisation du lufénurone chez les deux espèces.



### **Conclusion**

77. Le CCRVDF est convenu d'avancer les LMR relatives au lufénurone pour le saumon et la truite à l'étape 5/8 pour adoption par la quarante-et-unième session de la Commission du Codex Alimentarius (Annexe IV).

### **Monepantel**

78. Le secrétariat du JECFA a présenté les résultats de la quatre-vingt-cinquième réunion du JECFA. Il a recommandé des LMR de 7 000 µg/kg pour le gras (bovins), de 1 000 µg/kg pour les rognons (bovins), de 2 000 µg/kg pour le foie (bovins) et de 300 µg/kg pour le muscle (bovins) sur la base de la DJA.

### **Conclusion**

79. Le CCRVDF est convenu d'avancer l'avant-projet de LMR pour adoption par la quarante-et-unième session de la Commission du Codex Alimentarius à l'étape 5/8 (Annexe IV).

### **DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES LMR POUR LES GROUPES D'ESPÈCES DE POISSONS (point 7 de l'ordre du jour)<sup>11</sup>**

80. Le Japon et la Norvège, coprésidents du GTE ayant également dirigé le GT intrasession, ont informé le CCRVDF des résultats des travaux du GTE et du GT intrasession. Les coprésidents ont noté qu'il n'était pas possible de cerner une approche commune pour le regroupement des poissons en utilisant les paramètres variés de température, salinité, phylogénie, physiologie commune et comportements communs. Procéder au regroupement conformément à tous ces paramètres demanderait un nombre considérable de données et donnerait lieu à une immense charge de travail pour le JECFA (Option a). L'extrapolation à tous les poissons à nageoire par le biais d'une approche prudente, dans l'attente d'un regroupement suffisant des données conformément aux paramètres susmentionnés, pourrait aboutir à des LMR inutilement prudentes (Option b). Le GTE a donc proposé, en cas d'absence de regroupement, d'envisager des orientations relatives aux options de gestion des risques sur le plan national (Option c). Le GT intrasession avait tenu compte de ce point, et envisagé la possibilité de s'appuyer sur le projet de directives 57 du VICH : « *Studies to evaluate the metabolism and residue kinetics of veterinary drugs in food producing species: Marker residue depletion studies to establish product withdrawal periods in aquatic species* » (Études visant à évaluer le métabolisme et la cinétique des résidus de médicaments vétérinaires chez les espèces productrices d'aliments : études sur la déplétion des résidus marqueurs pour établir les périodes de retrait de produit chez les espèces aquatiques) pour la classification des poissons et une proposition révisée par étapes (Option c révisée).

### **Discussion**

81. Les délégations ont remis en question le bien-fondé de faire reposer l'extrapolation sur la classification des poissons mentionnée dans le projet de document VICH GL57, dont le but vise l'homologation des médicaments vétérinaires à l'échelle nationale et non l'établissement de LMR à l'échelle internationale ; de plus, elles ont indiqué que la procédure est excessivement compliquée.
82. Il a été observé qu'il est souhaitable d'extrapoler des LMR non seulement pour les espèces de poissons, mais également pour d'autres animaux, compte tenu de la longue liste de composés figurant dans la banque de données sur les LMR requises pour les pays (point 11 de l'ordre du jour), susceptibles de bénéficier d'une extrapolation. Ces délégations ont proposé d'examiner plus avant la possibilité d'élaborer une politique pour l'extrapolation des LMR concernant toutes les espèces, et d'entreprendre un projet pilote sur l'extrapolation de certains composés pour lesquels des LMR ont préalablement été établies chez certaines espèces de poissons à d'autres espèces ou ordres de poissons (par exemple, la deltaméthrine, la fluméquine et le téflubenzuron).
83. Le CCRVDF a noté le point suivant : les *Principes d'analyse des risques appliqués par le CCRVDF* (Manuel de procédure, section IV) actuels exigent une recommandation de l'extrapolation de LMR d'une espèce à une ou plusieurs espèces uniquement lorsque le JECFA a déterminé que cela se justifie d'un point de vue scientifique, et que les incertitudes ont été clairement définies. Dans le but de doter le CCRVDF d'une autonomie accrue, cette section des principes d'analyse des risques devrait être modifiée.

---

<sup>11</sup> CX/RVDF 18/24/7 ; CRD4 (Kenya) ; CRD6 (Thaïlande) ; CRD7 (UA) ; CRD10 (Nigéria) ; CRD11 (Ghana) ; CRD13 (Argentine) ; CRD16 (Philippines) ; CRD18 (Cameroun) ; CRD20 (Ouganda) ; CRD22 (Indonésie) ; CRD25 (Mali) ; CRD26 (Costa Rica) ; CRD27 (Japon) ; CRD31 (El Salvador) ; CRD32 (Équateur) ; CRD34 (Rapport du GT intrasession sur les groupes d'espèces de poissons)

## **Conclusion**

84. Le CCRVDF est convenu de ce qui suit :
- (i) Procéder à la modification de la section 3.4, paragraphe 30 des Principes d'analyse des risques appliqués par le CCRVDF pour adoption à la quarante-et-unième session de la Commission du Codex Alimentarius (Annexe V) ; et
  - (ii) Établir un GTE présidé par l'Union européenne et travaillant en anglais, investi du mandat ci-dessous :
    - Préparer un document de travail visant à s'interroger sur des moyens plus pragmatiques pour que le CCRVDF, en sa qualité de gestionnaire des risques, puisse extrapoler des LMR à une ou plusieurs espèces ;
    - Préparer et comparer ces approches avec l'option c révisée pour les espèces aquatiques ;
    - Mener une étude pilote sur l'extrapolation des LMR identifiées dans la partie D de la liste des priorités (Annexe VI).

## **DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES TISSUS D'ABATS COMESTIBLES (DÉFINITION POSSIBLE ET TISSUS D'ABATS COMESTIBLES D'INTÉRÊT POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL) (point 8 de l'ordre du jour)<sup>12</sup>**

85. Le Kenya, en sa qualité de président du GTE, a présenté le sujet et les conclusions et recommandations énoncées dans le document de travail. Le président du GTE a rappelé au CCRVDF qu'il est nécessaire de définir les termes « abats » et « abats comestibles », dans le but d'identifier les tissus les plus largement consommés et échangés, afin de donner des indications au JECFA et de faciliter l'établissement de LMR.
86. Le CCRVDF a examiné les définitions proposées pour les termes « abats » et « abats comestibles », et a suggéré d'inclure les définitions avancées par le GTE dans le *Glossaire des termes et définitions (pour les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments)* (CXM 5-1993).
87. Il a été remarqué que les *Directives pour la conception et la mise en œuvre d'un programme national de réglementation d'assurance de la sécurité alimentaire concernant les risques liés à l'utilisation de médicaments vétérinaires sur des animaux producteurs d'aliments* (CXG 71-2009) indiquent que « les autorités compétentes ne devraient envisager des programmes de contrôle au port d'entrée que comme un outil secondaire de vérification du système » (section 10.4), et que par conséquent il n'était pas prévu que tous les tissus de tous les échantillons importés soient soumis à un contrôle. Dans certaines circonstances particulières, il pourrait néanmoins s'avérer nécessaire d'envisager l'établissement de LMR lorsqu'il est à prévoir que les résidus s'accumulent dans certains tissus (par exemple, la ractopamine dans les poumons de porcins).
88. Le secrétariat du JECFA a rappelé au CCRVDF que le nombre de tissus figurant dans la définition du terme « abats » pourrait entraîner la nécessité d'obtenir des séries de données spécifiques pour chacun des tissus identifiés. Il a encouragé le CCRVDF à s'interroger quant à la question de savoir si une définition large nécessitant une grande quantité de données serait réalisable, ou si cela permettrait de répondre aux besoins du CCRVDF.
89. Il a été précisé qu'il ne sera pas nécessaire d'établir des LMR pour tous les abats, et qu'il serait possible d'extrapoler entre les tissus comestibles. Entre-temps, une définition s'impose néanmoins.
90. Le CCRVDF a fait remarquer que la nature de toute définition dépend de l'usage que le CCRVDF a l'intention de donner à ladite définition. Le CCRVDF a indiqué en outre que la définition proposée était suffisamment large (les définitions du terme « abats » varient selon les pays et les espèces animales) et pourrait être incluse dans le glossaire (paragraphe 86). Dans ce cas, le CCRVDF pourrait adopter une approche au cas par cas qui justifierait une demande de LMR spécifique au JECFA.

<sup>12</sup> CX/RVDF 18/24/8 ; CRD4 (Kenya) ; CRD6 (Thaïlande) ; CRD7 (UA) ; CRD8 (Inde) ; CRD10 (Nigéria) ; CRD11 (Ghana) ; CRD13 (Argentine) ; CRD16 (Philippines) ; CRD18 (Cameroun) ; CRD20 (Ouganda) ; CRD22 (Indonésie) ; CRD23 (Fédération de Russie) ; CRD25 (Mali) ; CRD26 (Costa Rica) ; CRD30 (Chili) ; CRD31 (El Salvador) ; CRD32 (Équateur) ; CRD35 (République de Corée)

91. Le président du CCRVDF a proposé d'adopter la définition de travail du GTE, et de la présenter au CCPR pour harmonisation. Le manque d'harmonisation des définitions du terme « abats » entre le CCPR et le CCRVDF aboutirait à une certaine confusion au niveau de l'application et pourrait porter atteinte au commerce et avoir des effets négatifs sur la santé publique, notamment dans le cas de LMR pour des composés dont l'utilisation est mixte (par exemple, définitions différentes lors de l'établissement de LMR pour les résidus selon l'utilisation en tant que pesticide ou en tant que médicament vétérinaire, ou définition d'une LMR unique s'appliquant à une utilisation mixte). Une fois l'harmonisation entre le CCPR et le CCRVDF mise au point, la définition pourrait être incluse dans le glossaire. Le CCRVDF pourra alors prendre la décision de poursuivre ou non ses débats. Entre-temps, le CCRVDF continuera à traiter les autres tissus au cas par cas.
92. Le CCRVDF a modifié la définition proposée de terme « abats » comme suit : « *parties de l'animal, hormis la viande de la carcasse, qui sont considérées comme étant propres à la consommation humaine* ».
93. Le secrétariat du Codex a rappelé au CCRVDF que la coordination nationale entre les services vétérinaires et les experts en questions phytosanitaires impliqués dans les activités du Codex est essentielle, pour que les personnes participant aux activités du CCPR et du CCRVDF soient conscientes des objectifs du CCRVDF au moment d'harmoniser les définitions du terme « abats ». Le secrétariat a également rappelé au CCRVDF que le CCPR et le CCRVDF se doivent de coopérer, conformément à la recommandation de la soixante-treizième session du Comité exécutif.
94. En réponse aux préoccupations concernant les procédures du Codex dans la proposition de travailler en parallèle avec le CCPR, le secrétariat du Codex a précisé que le GTE du CCRVDF (voir paragraphe 95) pourrait établir une coordination informelle avec le GTE du CCPR (aucune procédure formelle n'ayant été prévue) afin de définir les implications des définitions du terme « abats » pour les travaux du CCPR, et d'élaborer une définition harmonisée. Ladite requête de coordination entre les GTE pourrait également être effectuée par le biais du CCEXEC.

### **Conclusion**

95. Le CCRVDF est convenu d'établir un GTE, présidé par le Kenya et coprésidé par la Nouvelle-Zélande, travaillant en anglais uniquement et présentant leur rapport à la vingt-cinquième session du CCRVDF, investi du mandat ci-dessous :
- Assurer la coordination entre le GTE du CCPR (Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale) dans le but d'élaborer une définition du terme « abats comestibles » et de tout tissu animal pertinent, à des fins d'harmonisation et d'établissement de LMR.

### **DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DES CRITÈRES RÉGISSANT L'UTILISATION DES MÉTHODES D'ANALYSE MULTI-RÉSIDUS POUR LA DÉTECTION ET L'IDENTIFICATION DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS PRÉVUES DANS LES DIRECTIVES POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME NATIONAL DE RÉGLEMENTATION D'ASSURANCE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE CONCERNANT LES RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES SUR DES ANIMAUX PRODUCTEURS D'ALIMENTS (CXG 71-2009) (point 9 de l'ordre du jour)<sup>13</sup>**

96. Le Canada a informé le CCRVDF n'être pas parvenu à préparer le document de travail en raison de circonstances imprévues et ne pas être en mesure de respecter son engagement pour la prochaine session. Il a demandé l'aide du CCRVDF au sujet des sections précises qui devaient être mises à jour, car cela n'avait pas été clairement énoncé lors de la réunion précédente.

### **Conclusion**

97. Le CCRVDF est convenu d'interrompre les travaux sur ce point de l'ordre du jour pour l'instant.

### **DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'ÉVALUATION DE LA JUSTIFICATION DE LA DIMINUTION DES NOUVEAUX COMPOSÉS À INCLURE DANS LA LISTE DES PRIORITÉS DU CCRVDF POUR ÉVALUATION PAR LE JECFA (point 10 de l'ordre du jour)<sup>14</sup>**

98. L'observateur HealthforAnimals a présenté le document. Il a rappelé l'approche adoptée tout au long de ce dernier, dont l'objectif est d'analyser les causes de la diminution des nouveaux composés présentés devant le CCRVDF. Il a insisté sur la reconnaissance de tout le secteur concernant le difficile travail effectué par le JECFA et le CCRVDF, mais a également souligné que, selon lui, il convenait d'apporter des améliorations aux processus.

<sup>13</sup> CX/RVDF 18/24/9 (non publié)

<sup>14</sup> CX/RVDF 18/24/10 ; CRD3 (secrétariat du JECFA) ; CRD4 (Kenya) ; CRD7 (UA) ; CRD10 (Nigéria) ; CRD11 (Ghana) ; CRD12 (EU) ; CRD18 (Cameroun) ; CRD20 (Ouganda) ; CRD25 (Mali)

99. Les délégations ont bien accueilli les idées novatrices telles que la réalisation d'une évaluation par le JECFA en parallèle des analyses nationales. Cependant, les délégués ont également fait valoir que l'intégrité et la transparence du JECFA devaient être préservées. L'importance du financement des travaux scientifiques et la nécessité de développer des mécanismes de financement durables prélevés sur les budgets principaux de la FAO et de l'OMS ont également été soulignées.
100. En réponse aux suggestions liées à l'étude de la réalisation d'une analyse en parallèle des composés par le JECFA et d'autres autorités de réglementation, le secrétariat du JECFA a indiqué qu'il était disposé à étudier la possibilité d'effectuer une étude pilote, tout en maintenant un niveau de transparence et de rigueur scientifique maximal pour le cas où un composé deviendrait disponible.
101. Le Président a suggéré qu'un projet pilote soit mis en place pour donner au JECFA la possibilité de lancer l'évaluation d'un produit de la manière décrite, ce qui créerait effectivement l'opportunité de mener deux analyses indépendantes en parallèle. Un tel projet pilote inclurait une analyse menée par le JECFA pour établir une DJA et recommander des LMR, pendant l'examen par une autorité nationale du même composé pour son enregistrement. Cette approche faciliterait la définition des LMR internationales à un stade bien plus précoce, facilitant également le commerce ultérieur.
102. Le Canada a proposé qu'un document de travail soit créé pour étudier les avantages et inconvénients d'une approche parallèle de l'évaluation des composés, et il a suggéré de mener le projet en association avec les autres parties intéressées. L'Australie, les États-Unis d'Amérique et le secrétariat du JECFA ont proposé de travailler de concert sur le document de travail.

### **Conclusion**

103. Le CCRVDF est convenu de développer un document de travail afin d'étudier les avantages et inconvénients d'une approche parallèle de l'évaluation des composés, sous la direction du Canada avec l'aide de l'Australie, des États-Unis d'Amérique et du secrétariat du JECFA. Le CCRVDF est également convenu de lancer un éventuel projet pilote pour une telle approche parallèle en cas de disponibilité d'un nouveau composé.

### **BASE DE DONNÉES SUR LES LMR REQUISES POUR LES PAYS (point 11 de l'ordre du jour)<sup>15</sup>**

104. Les États-Unis d'Amérique et le Costa Rica, Présidents du GTE et du GT intrasession, ont présenté le sujet et expliqué que six composés (à savoir l'amoxicilline pour les caprins et la volaille ; l'ampicilline pour le bétail, les porcins, les chevaux, les caprins, les ovins, les poissons et la volaille ; le diminazène pour les ovins et les caprins ; l'imidocarbe pour les chevaux, l'ivermectine pour les chevaux, les caprins, les camélidés et la volaille ; et l'oxytétracycline pour les abeilles, les camélidés, les chevaux et les caprins) ont été identifiés comme représentant des besoins hautement prioritaires et des points de départ réalisables pour le CCRVDF dans son effort de traiter la base de données dédiée aux besoins des pays.
105. Les pays suivants ont proposé de développer des dossiers afin de soutenir les évaluations du JECFA :
- le Chili : pour l'amoxicilline concernant la volaille ;
  - le Costa Rica : pour l'oxytétracycline concernant les caprins ;
  - l'Argentine : pour le diminazène pour les ovins ;
  - La Côte d'Ivoire : pour le diminazène chez les bovins ; et
  - l'Allemagne : pour l'amoxicilline et l'ampicilline chez les volailles.
106. Les pays et le secteur ont été encouragés à apporter leur aide dans la préparation des dossiers pour les autres composés prioritaires identifiés. En même temps, il a été souligné qu'il existe de nombreux autres composés dans la base de données, pour lesquels des paquets de données sont nécessaires, et que le secteur et les pays devaient s'engager à les fournir pour permettre à ces travaux d'avancer afin de tendre à la réussite de l'évaluation menée par le JECFA.
107. Plusieurs pays ont souligné l'importance de maintenir une référence aux listes A et B de la base de données permettant d'obtenir des données sur les substances employées depuis longtemps (les « vieux composés ») et susceptible d'être communiquée au JECFA. En effet, ces médicaments sont toujours utilisés dans les pays en développement et cette préoccupation doit être abordée dans un souci de protection des consommateurs et de renforcement de pratiques de commerce équitables. Pour ce faire, le soutien et l'engagement de secteur industriel et des pays développés sont nécessaires.

<sup>15</sup> CX/RVDF 18/24/11 ; CRD4 (Kenya) ; CRD7 (UA) ; CRD8 (Inde) ; CRD9 (Panama) ; CRD10 (Nigéria) ; CRD11 (Ghana) ; CRD13 (Argentine) ; CRD18 (Cameroun) ; CRD20 (Ouganda) ; CRD22 (Indonésie) ; CRD25 (Mali) ; CRD26 (Costa Rica) ; CRD32 (Équateur) ; CRD33 (Rapport du GT intrasession sur la base de données sur les LMR requises pour les pays)

### **Autres questions**

108. Le CCRVDF a souligné que certains composés assortis de LMR Codex (adoptées) pourraient être candidats à une extrapolation à la suite de la décision du CCRVDF d'établir un GTE afin de développer une politique d'extrapolation et de piloter l'extrapolation des LMR pour certaines espèces (point 7 de l'ordre du jour). À la lumière de cette observation, le CCRVDF a identifié dix composés dans la liste de LRM Codex pour le projet pilote.
109. Le CCRVDF a souligné que les procédures actuelles de définition des LMR au sein du CCRVDF ne permettraient pas d'établir les LMR sans évaluation du JECFA par inclusion dans la liste des priorités et approbation par la Commission. Le CCRVDF est donc convenu de s'accorder sur la manière dont traiter cette question lors du point 12 de l'ordre du jour suivant.

### **Conclusion**

110. Le CCRVDF est convenu que le Costa Rica et les États-Unis d'Amérique continueront à maintenir la base de données, en mettant en avant les composants identifiés comme hautement prioritaires dans les listes A et B, qui sera mise à disposition des membres avant la prochaine session. Aucune autre requête d'inclusion de composés supplémentaires ne sera formulée.

### **LISTE DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES À ÉVALUER OU À RÉÉVALUER EN PRIORITÉ PAR LE JECFA (point 12 de l'ordre du jour)<sup>16</sup>**

111. L'Australie, en tant que président du groupe de travail physique qui s'est tenu immédiatement avant la session, a présenté le rapport du GTP ainsi que les nouvelles propositions pour la liste des priorités, les composés pour lesquels les données disponibles confirmées pour la prochaine session du CCRVDF, et la poursuite des évaluations du JECFA 2016 et 2017.

#### **Partie A : Nouvelles propositions pour la liste des priorités**

112. Le CCRVDF a approuvé les nouvelles propositions pour la liste des priorités comme suit :

- fluméthrine (LMR pour les bovins) ;
- fosfomycine (Évaluation complète pour son utilisation chez le poulet et les porcins) ; et
- ivermectine (LMR pour les ovins et les porcins).

#### **Partie B : Composés pour lesquels la disponibilité de données sera confirmée par la prochaine session du CCRVDF**

113. Le CCRVDF est convenu :
- de conserver l'éthoxyquine sur la liste à la demande des Philippines et de l'Inde, qui ont indiqué qu'elles confirmeraient la disponibilité des données avant la prochaine session du CCRVDF ; et
  - de retirer la triamcinolone de la liste, car il a été confirmé que les données sur la toxicité nécessaires pour effectuer l'évaluation n'étaient pas disponibles.

#### **Partie C : Poursuite des évaluations du JECFA 2016 et 2017**

114. Le CCRVDF a pris note de la poursuite des évaluations du JECFA pour les composés suivants : le diflubenzuron, l'éthion, l'halquinol et le sisapronil.

#### **Composés pour l'extrapolation des LMR**

115. Par suite de l'identification des composés candidats pour l'extrapolation (points 7 et 11 de l'ordre du jour, respectivement), et prenant note des questions de procédure (paragrapes 83, 84 et 109), le CCRVDF est convenu d'inclure ces composés dans la liste des priorités en tant que nouvelle Partie D. Dans l'attente de l'approbation de la Commission, l'inclusion de ces composés dans la Partie D permet de faire avancer ces composés aux étapes suivantes, au cours desquelles des recommandations correspondantes pour les LMR sont formulées par le groupe de travail électronique sur l'extrapolation des LMR.

---

<sup>16</sup> CX/RVDF 18/24/12 (Costa Rica et UE) ; CX/RVDF 18/24/12-Add.1 (Ghana, Inde, Kenya, Nigéria et UA) ; CRD2 (Rapport du GTP sur les priorités) ; CRD13 et CRD14 (Argentine) ; CRD15 (Japon) ; CRD20 (Ouganda) ; CRD25 (Mali)

**Conclusion**

116. Le CCRVDF est convenu de ce qui suit :

- transmettre la liste des médicaments vétérinaires à la Commission du Codex Alimentarius, lors de sa quarante et unième session, pour approbation (Annexe VI, Partie A et Partie D) ;
- créer un groupe de travail électronique (GTE), présidé par l'Australie et travaillant en anglais, en français et en espagnol, qui se réunira immédiatement avant la prochaine session en vue d'examiner les réponses à la CL demandant des observations et des informations sur la liste des médicaments vétérinaires à évaluer ou à réévaluer en priorité par le JECFA.

**AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS (point 13 de l'ordre du jour)****Réalisations de la présente session et questions et préoccupations influençant la capacité du CCRVDF de mener à bien ses travaux**

117. Le président a examiné les travaux effectués au cours de cette session et a salué les réalisations du CCRVDF. Il a toutefois noté qu'en dépit des importants progrès réalisés lors de cette session, le CCRVDF a eu des difficultés à remédier au manque de données pour permettre au JECFA de mener une évaluation des risques sur laquelle s'appuyer pour les recommandations de LMR. Il a également souligné la difficulté persistante du CCRVDF de parvenir à un accord en tant que communauté internationale sur l'établissement ou non de normes du Codex pour certaines classes de médicaments vétérinaires du fait de différences liées aux valeurs profondes plutôt qu'à l'interprétation scientifique. Il a attiré l'attention sur l'importance de trouver des solutions à ces problèmes et a ajouté que dans le cas contraire, aucune réunion du CCRVDF ne pourrait avoir lieu dans les quelques années à venir.

118. Les points de vue suivants ont été exprimés en réponse aux observations du président :

- Il existe de bonnes raisons de croire que le CCRVDF a encore un rôle important à jouer dans l'établissement des normes du Codex pour les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments.
- Les derniers principes approuvés pour l'extrapolation des LMR et les risques connexes concernant le rôle de la science dans l'établissement des LMR font l'objet de préoccupations et le besoin d'une approche scientifique au sein du GTE a été souligné ; et
- Il est nécessaire de respecter les règles du Codex et de ne pas retarder les travaux en raison de facteurs extérieurs à la science.

119. Le Secrétariat du JECFA a remercié le CCRVDF d'avoir assuré la clarté des débats, en particulier concernant le zilpatérol, en faisant la distinction entre toutes les préoccupations scientifiques possibles et les autres préoccupations. Veiller à une telle clarté n'a pas été facile. Le Secrétariat du JECFA a pourtant estimé qu'il s'agit d'un élément essentiel de progrès vers un consensus possible.

**Conclusion**

120. Le CCRVDF a pris note des observations formulées.

**DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (point 14 de l'ordre du jour)**

121. Le CCRVDF a pris note qu'il est prévu, provisoirement, que la prochaine session se tienne dans deux ans ; les détails sont en attente de confirmation par l'hôte du CCRVDF et le secrétariat du Codex.

**ANNEXE I**

**LIST OF PARTICIPANTS  
LISTE DES PARTICIPANTS  
LISTA DE PARTICIPANTES**

**Chairperson:** Dr Kevin Greenlees  
**Président:** Senior Advisor for Science and Policy, Chair, CCRVDF  
**Presidente:** Center for Veterinary Medicine, HFV-100  
 U.S. Food and Drug Administration  
 7500 Standish Place  
 Rockville, Maryland  
 United States of America  
 Tel: +1-240-402-0638  
 Email: [kevin.greenlees@fda.hhs.gov](mailto:kevin.greenlees@fda.hhs.gov)

**Chair's Assistant:** Dr Jonathan Greene  
 Animal Scientist  
**Assistant du Président:** Division of Human Food Safety  
 Center for Veterinary Medicine  
 Standish Place  
 Rockville, MD  
**Asistente del Presidente:** United States of America  
 Tel: 240-402-4697  
 Email: [Jonathan.Greene1@fda.hhs.gov](mailto:Jonathan.Greene1@fda.hhs.gov)

**MEMBERS NATIONS AND MEMBER ORGANIZATIONS  
ÉTATS MEMBRES ET ORGANISATIONS MEMBRES  
ESTADOS MIEMBROS Y ORGANIZACIONES MIEMBROS**

**ARGENTINA - ARGENTINE**

Mr Carlos Allí  
 Coordinador de Activos y Residuos Químicos DLA  
 DILAB  
 SENASA  
 Calle Talcahuano 1660 Martínez  
 Buenos Aires  
 Argentina  
 Tel: (+54-11) - 4874-6742 / 68  
 Email: [calli@senasa.gob.ar](mailto:calli@senasa.gob.ar)

Ms Milena Maria Aguirre  
 Gerente  
 Aseguramiento de la Calidad  
 OVER Organización Veterinaria Regional SRL  
 Alfonsina Storni 680  
 San Vicente  
 Argentina  
 Tel: (+54) 3492-470696  
 Email: [milenaaguirre@over.com.ar](mailto:milenaaguirre@over.com.ar)

Mrs Laura Sbordi  
 Especialista Salud Animal  
 Asuntos Regulatorios  
 MSD  
 Cazadores de Coquimbo 2841  
 Munro - Pcia de BUenos Aires  
 Argentina  
 Tel: (+54 911) 50944137  
 Email: [laura.sbordi@merck.com](mailto:laura.sbordi@merck.com)

**AUSTRALIA - AUSTRALIE**

Dr Dugald Maclachlan  
 Director, Residues and Microbiological Policy  
 Department of Agriculture and Water Resources  
 GPO Box 858  
 Canberra, ACT  
 Australia  
 Tel: +62 2 6272 3183  
 Email: [Dugald.maclachlan@agriculture.gov.au](mailto:Dugald.maclachlan@agriculture.gov.au)

Mr James Deller  
 Senior Evaluator  
 Australian Pesticide and Veterinary Medicines Authority  
 18 Wormald Street  
 symonston  
 Australia  
 Tel: +61 416 605 998  
 Email: [James.Deller@apvma.gov.au](mailto:James.Deller@apvma.gov.au)

**AUSTRIA - AUTRICHE**

Mr Thomas W. Kuhn  
 Head of Institute  
 Austrian Agency for Health and Food Safety  
 Spargelfeldstrasse 191  
 Vienna  
 Austria  
 Tel: +43(0) 50 555-32600  
 Email: [thomas.kuhn@ages.at](mailto:thomas.kuhn@ages.at)

**BARBADOS - BARBADE**

Dr Kathy-Anne Clarke  
 Veterinary Pathologist/ Laboratory Director  
 Veterinary Services  
 Ministry of Agriculture  
 Veterinary Services The Pine  
 St. Michael  
 Barbados  
 Tel: 246-535-0220/21/26  
 Email: [vpath@caribsurf.com](mailto:vpath@caribsurf.com)

**BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA**

Mr Bruno Urbain  
 Senior Evaluator  
 DG pre authorization  
 Federal Agency for medicines and health products  
 Place Victor Horta 40/40  
 Brussels  
 Belgium  
 Tel: +3225284130  
 Email: [bruno.urbain@afmps-fagg.be](mailto:bruno.urbain@afmps-fagg.be)

**BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF) - BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE) - BOLIVIA (ESTADO PLURINACIONAL DE)**

Ms Miriam Verónica Palicio Bruno  
 Miembro del Comité Técnico Nacional sobre  
 Medicamentos Veterinarios en los alimentos  
 Avicola Sofia  
 Santa Cruz de la Sierra Bolivia Av. Rene Moreno N°  
 456  
 Santa Cruz de la Sierra  
 Bolivia (Plurinational State of)  
 Tel: (591) 3325355  
 Email: [vpalicio@avicolasofia.com](mailto:vpalicio@avicolasofia.com)

**BOSNIA AND HERZEGOVINA - BOSNIE-HERZÉGOVINE - BOSNIA Y HERZEGOVINA**

Dr Dzemil Hajric  
 Director  
 Food Safety Agency  
 Kneza Visislava bb  
 Mostar  
 Bosnia and Herzegovina  
 Tel: +38736336950  
 Email: [hajric@fsa.gov.ba](mailto:hajric@fsa.gov.ba)

**BOTSWANA**

Mrs Ompelele Estelle Kemokgatla  
 Analytical Chemist  
 Botswana National Veterinary Laboratory  
 Ministry of Agriculture Development and Food Security  
 Private Bag 0035, Gaborone  
 Gaborone  
 Botswana  
 Tel: 00267 3928816  
 Email: [okoboyankwe@gov.bw](mailto:okoboyankwe@gov.bw)

**BRAZIL - BRÉSIL - BRASIL**

Mrs Suzana Bresslau  
 Official Veterinarian Inspector  
 Ministry of Agriculture, Livestock and Food Supply  
 Esplanada dos Ministérios, Bloco D, Anexo A, Sala 443  
 Brasília  
 Brazil  
 Tel: +55 61 3218 2861  
 Email: [suzana.bresslau@agricultura.gov.br](mailto:suzana.bresslau@agricultura.gov.br)

Dr Clea Camargo  
 Manager  
 Regulatory Affairs  
 ABIQUIFI  
 Av. Dr. Chucri Zaidan n°1240 – Ed. Diamond Tower –  
 4° floor  
 São Paulo  
 Brazil  
 Tel: +55-11-98467-9779  
 Email: [clea.camargo@zoetis.com](mailto:clea.camargo@zoetis.com)

Ms Stefani Faro De Novaes  
 Regulation and health surveillance expert  
 Food General Office  
 Brazilian Health Regulatory Agency  
 SIA trecho 5, area especial 57  
 Brasília  
 Brazil  
 Tel: +55 61 34625313  
 Email: [stefani.novaes@anvisa.gov.br](mailto:stefani.novaes@anvisa.gov.br)

Dr Silvana Górnica  
 Full Professor  
 Pathology  
 Federal Council of Veterinary Medicine  
 Av. Prof. Orlando Marques de Paiva, 87  
 São Paulo  
 Brazil  
 Tel: +551130917693  
 Email: [gorniac@usp.br](mailto:gorniac@usp.br)

Dr Cesar Lopes  
 Technology & Development Director  
 Technical  
 SINDAN  
 Av. Tancredo A. Neves 1063  
 Guarulhos  
 Brazil  
 Tel: +55 11 99379-4593  
 Email: [cesar.lopes@pahc.com](mailto:cesar.lopes@pahc.com)

Ms Fatima Machado Braga  
 Regulation and Health Surveillance Expert  
 Brazilian Health Regulatory Agency – ANVISA  
 SIA Trecho 5, Área Especial 57 - Bloco D, 2º andar  
 Brasília  
 Brazil  
 Tel: +55 61 34625313  
 Email: [fatima.braga@anvisa.gov.br](mailto:fatima.braga@anvisa.gov.br)

Dr João Palermo-neto  
 Full Professor  
 Scholl of Veterinary Medicine  
 University of São Paulo  
 Av. Dr. Cardoso de Mello número 585, apto. 181B  
 São Paulo  
 Brazil  
 Tel: +55-11- 3071-27 28  
 Email: [jpalemno@usp.br](mailto:jpalemno@usp.br)

**BULGARIA - BULGARIE**

Prof Yanko Ivanov  
 Director  
 Risk assesment center on food chain  
 bul."Tsar Boris" III" № 136 et.11,  
 Sofia  
 Bulgaria  
 Tel: +359 888707720  
 Email: [YIvanov@mzh.government.bg](mailto:YIvanov@mzh.government.bg)



Dr Dimitar Berovski  
Policies on agri-food chain Directorate  
Ministry of Agriculture, Food and Forestry  
bul. "Hristo Botev" 55  
Sofia  
Bulgaria  
Tel: + 359 2 985 11 401  
Email: [dberovski@mzh.government.bg](mailto:dberovski@mzh.government.bg)

Mrs Anne Gautrais -le Goff  
Political Administrator  
Directorate General Agriculture, Fisheries, Social  
Affairs and Health  
Council of the European Union - General Secretariat  
Brussels  
Belgium  
Tel: +32(0)2 281 8323  
Email: [Anne.Gautrais-Legoff@consilium.europa.eu](mailto:Anne.Gautrais-Legoff@consilium.europa.eu)

Dr Iva Iantcheva  
Chief expert  
Policies on agri-food chain Directorate  
Ministry of Agriculture, Food and Forestry  
blvd. "Hristo Botev" 55  
Sofia  
Bulgaria  
Tel: + 359 2 985 11 305  
Email: [IYancheva@mzh.government.bg](mailto:IYancheva@mzh.government.bg)

Dr Lora Pastouhova-djuparova  
Director  
Policies on agri-food chain Directorate  
Ministry of Agriculture, Food and Forestry  
blvd. "Hristo Botev" 55  
Sofia  
Bulgaria  
Tel: + 359 2 985 11 301  
Email: [LPastuhova@mzh.government.bg](mailto:LPastuhova@mzh.government.bg)

Dr Vanya Ruseva  
Chief expert  
Policies on agri-food chain Directorate  
Ministry of Agriculture, Food and Forestry  
bul. "Hristo Botev" 55  
Sofia  
Bulgaria  
Tel: + 359 2 985 11 401  
Email: [VYRuseva@mzh.government.bg](mailto:VYRuseva@mzh.government.bg)

Dr Maria Serafimova  
Senior expert  
Policies on agri-food chain Directorate  
Ministry of Agriculture, Food and Forestry  
bul. "Hristo Botev" 55  
Sofia  
Bulgaria  
Tel: + 359 2 985 11 696  
Email: [mserafimova@mzh.government.bg](mailto:mserafimova@mzh.government.bg)

#### **BURKINA FASO**

Dr Rakiswende Constant Roamba  
Director of Animal and Fisheries Resources  
Department of Animal and Fisheries Resources  
Ministry of Animal and Fisheries Resources  
Ouagadougou  
Burkina Faso  
Tel: 0022670498285  
Email: [roambaconstant@gmail.com](mailto:roambaconstant@gmail.com)

#### **CAMEROON - CAMEROUN - CAMERÚN**

Mr Yannick Herve Etabi Bikie  
Secrétaire Technique CNCOSAC/ Chef de la Cellule  
des Stratégie de Normalisation  
Ministère des Mines de l'Industrie et du Développement  
Technologique  
Yaoundé  
Cameroon  
Tel: +237 699 43 98 07  
Email: [etabiodex@yahoo.fr](mailto:etabiodex@yahoo.fr)

#### **CANADA - CANADÁ**

Dr Manisha Mehrotra  
Director, Human Safety Division  
Veterinary Drugs Directorate  
Health Canada  
11 Holland Ave, Suite 14  
Ottawa  
Canada  
Tel: 613-941-8775  
Email: [manisha.mehrotra@canada.ca](mailto:manisha.mehrotra@canada.ca)

Mr Bryn Shurmer  
Section Head  
Canadian Food Inspection Agency  
Centre for Veterinary Drug Residues Saskatoon  
Laboratory 116 Veterinary Road  
Saskatoon  
Canada  
Tel: 306-385-7833  
Email: [bryn.shurmer@inspection.gc.ca](mailto:bryn.shurmer@inspection.gc.ca)

#### **CHILE - CHILI**

Mr Claudio Núñez Contardo  
Asesor Técnico  
División Asuntos Internacionales, Servicio Agrícola y  
Ganadero, SAG  
Ministerio de Agricultura  
Bulnes 140, piso 5  
Santiago  
Chile  
Tel: +56 22 3451183  
Email: [c.nunez@sag.gob.cl](mailto:c.nunez@sag.gob.cl)

Ms Constanza Vergara  
Asesor  
Agencia Chilena para la Inocuidad y Calidad  
Alimentaria, ACHIPIA  
Ministerio de Agricultura  
Nueva York 17, piso 4  
Santiago  
Chile  
Tel: 56 22 7979900  
Email: [constanza.vergara@achipia.gob.cl](mailto:constanza.vergara@achipia.gob.cl)

#### **CHINA - CHINE**

Ms Wing-si, Karina Tam  
Veterinary Officer  
Center for Food Safety, Food and Environmental  
Hygiene Department, HKSAR Government  
Hongkong  
China  
Tel: (852)28675429  
Email: [kwstam@fehd.gov.hk](mailto:kwstam@fehd.gov.hk)

Mr Tze-kiu, Samuel Yeung  
 Consultant  
 Center for Food Safety, Food and Environmental  
 Hygiene Department, HKSAR Government  
 Hongkong  
 China  
 Tel: (852)28675600  
 Email: [stkyeung@fehhd.gov.hk](mailto:stkyeung@fehhd.gov.hk)

#### COLOMBIA - COLOMBIE

Dr Elber Yesid Moreno Torres  
 Profesional Universitario  
 Instituto Nacional de Vigilancia de Medicamentos y  
 Alimentos Invima  
 Bogotá  
 Colombia  
 Tel: 57 (1) 3112003859 - 2948700 e  
 Email: [emorenot@invima.gov.co](mailto:emorenot@invima.gov.co)

Mr Dixon Moya  
 Consul General  
 Consulate General of Colombia in Chicago  
 Consulado de Colombia  
 500 N Michigan Avenue Suite 1960  
 Chicago  
 United States of America  
 Tel: 3125330857  
 Email: [dixon.moya@cancilleria.gov.co](mailto:dixon.moya@cancilleria.gov.co)

Ms Mariana Ocampo  
 Consulate of Colombia  
 Consulate of Colombia  
 500 N Michigan Avenue  
 Chicago  
 United States of America  
 Tel: 3129231196  
 Email: [mariana.ocampo@cancilleria.gov.co](mailto:mariana.ocampo@cancilleria.gov.co)

#### COSTA RICA

Dr Heilyn Fernández Carvajal  
 Programa Nacional de Residuos de Medicamentos  
 Veterinarios  
 Lanaseve  
 Servicio Nacional de Salud Animal- SENASA  
 Barreal de Heredia, de Jardines del Recuerdo 1KM al  
 oeste y 400 metros al Norte en el Camp  
 Heredia  
 Costa Rica  
 Tel: 506-25871798  
 Email: [hfernandez@senasa.go.cr](mailto:hfernandez@senasa.go.cr)

Mrs Ana Cristina Briones Rodrigue  
 Técnico de laboratorio  
 Laboratorio Bioensayos Biológicos  
 Universidad de Costa Rica  
 Ciudad Univeristaria Rodrigo Facio. Detrás Escuela de  
 Medicina.  
 San Pedro. Montes de Occa  
 Costa Rica  
 Tel: 506-25114565  
 Email: [ana.briones@ucr.ac.cr](mailto:ana.briones@ucr.ac.cr)

#### CÔTE D'IVOIRE

Prof Ardjouma Dembele  
 Directeur du Laboratoire National d'Appui au  
 Développement Agricole (LANADA)  
 Laboratoire National d'Appui au Développement  
 Agricole  
 Abidjan  
 Côte d'Ivoire  
 Email: [ardjouma@yahoo.fr](mailto:ardjouma@yahoo.fr)

Mrs Fatima Dembele  
 Directrice du Cabinet Eco-Agro-Holding  
 Eco-Agro-Holding Sarl  
 Abidjan  
 Côte d'Ivoire  
 Tel: (+225) 05 91 25 44  
 Email: [fatymad@yahoo.fr](mailto:fatymad@yahoo.fr)

#### DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

Mrs Anne Rath Petersen  
 Veterinary Adviser  
 Danish Veterinary and Food Administration  
 Stationsparken 31 - 33  
 Glostrup  
 Denmark  
 Tel: +45 72276624  
 Email: [arp@fvst.dk](mailto:arp@fvst.dk)

Mrs Karina Nedergaard Hansen  
 Veterinary Officer  
 Animal Welfare and Veterinary Medicine Division  
 Danish Veterinary and Food Administration  
 Stationsparken 31  
 Glostrup  
 Denmark  
 Email: [karne@fvst.dk](mailto:karne@fvst.dk)

#### DOMINICAN REPUBLIC - DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE - DOMINICANA, REPÚBLICA

Dr Virginia Devi Quiñones Puig  
 Enc. Division de Registro de Productos y  
 Establecimientos Veterinarios  
 Division de Registro de Productos y Establecimientos  
 Veterinarios  
 Dirección General de Ganadería  
 Aut. 30 de Mayo, Ciudad Ganadera, La Feria  
 Santo Domingo, D.N.  
 Dominican Republic  
 Tel: 18297601971  
 Email: [codex.pccdor@msp.gob.do](mailto:codex.pccdor@msp.gob.do)

#### ECUADOR - ÉQUATEUR

Mr Lenin Ernesto Moreno Gálvez  
 Director de Inocuidad de Alimentos  
 Agencia de Regulación y Control Fito y Zoonosanitario  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Avenida Eloy Alfaro y Amazonas  
 Quito  
 Ecuador  
 Tel: 5932567232  
 Email: [lenin.moreno@agrocaldad.gob.ec](mailto:lenin.moreno@agrocaldad.gob.ec)

**EGYPT - ÉGYPTTE - EGIPTO**

Mrs Reda Ismael  
 Technical Secretariat for Veterinary Drugs Committee  
 Food Standards  
 Egyptian Organization for Standardization and Quality  
 (EOS)  
 16 Tadreeb ElMudarbeen St. AlAmeryah  
 Cairo  
 Egypt  
 Tel: +20222845531  
 Email: [reda.mohamedsayed@yahoo.com](mailto:reda.mohamedsayed@yahoo.com)

Dr Mona Botros  
 General Manager  
 General Organization for Veterinary Services  
 ElSaid St., Dokki  
 Giza  
 Egypt  
 Tel: +20237381750  
 Email: [mona.mankrios@yahoo.com](mailto:mona.mankrios@yahoo.com)

**EL SALVADOR**

Ms Stephany Lopez  
 Técnico de Registro de Medicamentos veterinarios  
 Área de Registro y Fiscalización Veterinaria  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Final 1a. Av. Nte. y 13 C. Ote. y Av. Manuel Gallardo,  
 Santa Tecla. La Libertad  
 Santa tecla  
 El Salvador  
 Tel: (503) 2210-1768  
 Email: [stephany.lopez@mag.gob.sv](mailto:stephany.lopez@mag.gob.sv)

**EUROPEAN UNION - UNION EUROPÉENNE -  
UNIÓN EUROPEA**

Mr Risto Holma  
 Administrator  
 DG SANTE  
 European Commission  
 Rue Froissart 101  
 Brussels  
 Belgium  
 Tel: Risto.Holma@ec.europa.eu  
 Email: [risto.holma@ec.europa.eu](mailto:risto.holma@ec.europa.eu)

Mr Dirk Lange  
 Head of Unit  
 Health & Food Safety Directorate-General  
 European Commission  
 Rue Froissart 101  
 Brussels  
 Belgium  
 Tel: +32 229-52837  
 Email: [Dirk.Lange@ec.europa.eu](mailto:Dirk.Lange@ec.europa.eu)

Dr Nicholas Jarrett  
 European Medicine Agency  
 30 Churchill Place Canary Wharf E14 5EU  
 London  
 United Kingdom  
 Tel: ++442036607085  
 Email: [Nicholas.Jarrett@ema.europa.eu](mailto:Nicholas.Jarrett@ema.europa.eu)

**FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA**

Ms Nina Kaario  
 Senior Veterinary Officer  
 Ministry of Agriculture and Forestry  
 P.O.Box 30 00023 Government  
 Helsinki  
 Finland  
 Tel: +358 50 573 6309  
 Email: [nina.kaario@mmm.fi](mailto:nina.kaario@mmm.fi)

**FRANCE - FRANCIA**

Mrs Catherine Lambert  
 Directrice adjointe  
 Agence nationale du médicament vétérinaire  
 ANSES  
 Email: [catherine.lambert@anses.fr](mailto:catherine.lambert@anses.fr)

**GERMANY - ALLEMAGNE - ALEMANIA**

Dr Sybille Hohenester  
 Deputy Head of Division  
 Ministry of Food and Agriculture  
 Rochusstr. 1  
 Bonn  
 Germany  
 Email: [326@bmel.bund.de](mailto:326@bmel.bund.de)

Dr Alexander Boettner  
 Executive Director Regulatory Affairs  
 MSD Animal Health Innovation GmbH  
 Zur Propstei  
 Schwabenheim  
 Germany  
 Tel: +49 6130 948 190  
 Email: [alexander.boettner@msd.de](mailto:alexander.boettner@msd.de)

Dr Ludwig Klostermann  
 Policy Adviser Animal Health  
 Bundesverband für Tiergesundheit e.V.  
 (Animal Health Industry Association)  
 Schwertberger Str. 14  
 Bonn  
 Germany  
 Tel: +49 175-3013861  
 Email: [Ludwig.p.klostermann@email.de](mailto:Ludwig.p.klostermann@email.de)

Dr Monika Lahrssen-wiederholt  
 Head of Department Safety in Food Chain  
 Federal Institute for Risk Assessment  
 Max-Dohrn-Straße 8 - 10  
 Berlin  
 Germany  
 Tel: +49 30 18 412 2362  
 Email: [monika.lahrssen-wiederholt@bfr.bund.de](mailto:monika.lahrssen-wiederholt@bfr.bund.de)

Dr Wolfgang Radeck  
 Scientific officer  
 Federal Office of Consumer Protection and Food Safety  
 Diedersdorfer Weg 1  
 Berlin  
 Germany  
 Tel: +49 18445 8216  
 Email: [wolfgang.radeck@bvl.bund.de](mailto:wolfgang.radeck@bvl.bund.de)

Dr Stefan Scheid  
 Head of Unit  
 Veterinary Medicines  
 Federal Office of Consumer Protection and Food Safety  
 Mauerstr. 39-42 D-10117 Berlin  
 Berlin  
 Germany  
 Tel: + 49 (0) 30 – 18 445 7500  
 Email: [stefan.scheid@bvl.bund.de](mailto:stefan.scheid@bvl.bund.de)

Dr Sabine Schueller  
 Executive Director  
 Bundesverband für Tiergesundheit e.V.  
 (Animal Health Industry Association)  
 Schwertberger Str. 14  
 Bonn  
 Germany  
 Tel: +49 228 318296  
 Email: [s.schueller@bft-online.de](mailto:s.schueller@bft-online.de)

#### **GHANA**

Dr Joyce Dontwi  
 Deputy Chief Veterinary Officer II  
 Veterinary Services Directorate  
 Ministry of Food & Agriculture  
 P. O. M.161 Accra, Ghana  
 Accra  
 Ghana  
 Tel: +233208138431  
 Email: [joydont@hotmail.com](mailto:joydont@hotmail.com)

Mr Cheetham Lawrence Lartey Mingle  
 Principal Regulatory Officer  
 Laboratory Services  
 Food and Drugs Authority  
 P. O. Box CT 2783 Cantonments, Accra  
 Accra  
 Ghana  
 Tel: +233 206 371954  
 Email: [tawa\\_gh@yahoo.com](mailto:tawa_gh@yahoo.com)

#### **GREECE - GRÈCE - GRECIA**

Mr Yerassimos Lazaris  
 Trade Commissioner of Greece in Chicago  
 General Consulate of Greece in Chicago  
 Email: [spyroslazaris2@hotmail.com](mailto:spyroslazaris2@hotmail.com)

#### **GUATEMALA**

Mr Nelson Antonio Ruano Garcia  
 Director de Inocuidad y Punto de contacto Codex  
 Inocuidad  
 Misnisterio de Agricultura Ganaderia y Alimentacion  
 7ma Avenida 12-90 Zona 13 Guatemala  
 Guatemala  
 Guatemala  
 Tel: 502 55105490  
 Email: [mvnelsonru@yahoo.es](mailto:mvnelsonru@yahoo.es)

#### **GUYANA**

Dr Ozaye Dodson  
 Director  
 Veterinary Public Health Unit  
 Ministry of Public Health  
 Guyana  
 Tel: 592-699-9262  
 Email: [charlie\\_vetcol2002@yahoo.co.uk](mailto:charlie_vetcol2002@yahoo.co.uk)

Dr Dane Hartley  
 Veterinary Officer  
 Guyana Livestock Development Authority  
 Ministry of Agriculture  
 Guyana  
 Tel: 592-641-5946  
 Email: [danehart2002@yahoo.com](mailto:danehart2002@yahoo.com)

#### **HAITI - HAÏTI - HAITÍ**

Mrs Haim Corvil Joseph  
 Director of Inocuity  
 Ministerio de Agricultura  
 Route National 1 Damien  
 Port au prince  
 Haiti  
 Email: [haimejoseph@yahoo.es](mailto:haimejoseph@yahoo.es)

Dr Carl-henry Silien  
 Chef de Service d'Inspection  
 Ministry of Agriculture  
 Port-au-Prince  
 Haiti  
 Email: [chsilien@agriculture.gouv.ht](mailto:chsilien@agriculture.gouv.ht)

#### **HONDURAS**

Ms Mirian Yamileth Bueno Almendarez  
 Sub Directora General de Inocuidad Agroalimentaria  
 SubDirección de Inocuidad Agroalimentaria  
 SENASA  
 Colonina Loma Linda Sur, Avenida La FAO, Boulevard  
 Miraflores  
 Tegucigalpa  
 Honduras  
 Tel: 504-2232-6213  
 Email: [honduras.codex2013@hotmail.com](mailto:honduras.codex2013@hotmail.com)

#### **INDIA - INDE**

Mr Sagar Mehra  
 Joint Secretary(Trade)  
 Department of Animal Husbandry, Dairying and  
 Fisheries  
 Ministry of Agriculture and Farmer's Welfare  
 Krishi Bhawan, New Delhi  
 NEW DELHI  
 India  
 Email: [sagar.mehra@nic.in](mailto:sagar.mehra@nic.in)

Dr Vijay Pal Singh  
 Deputy Director  
 Special Projects  
 Risk Assessment Research & Development  
 Food Safety and Standards Authority Ministry of Health  
 and Family Welfare FDA Bhawan, Kotla Road  
 New Delhi  
 India  
 Tel: +9212380919  
 Email: [gilakor@hotmail.com](mailto:gilakor@hotmail.com)

#### **INDONESIA - INDONÉSIE**

Dr Fadjar Sumping Tjatur Rasa  
 Director of Animal Health  
 Directorate General of Livestock and Animal Health  
 Ministry of Agriculture  
 Kementerian Pertanian RI Jl. Harsono RM, Pasar  
 Minggu Jakarta Selatan  
 Jakarta  
 Indonesia  
 Tel: +6282112847072  
 Email: [fadjarstr@yahoo.com](mailto:fadjarstr@yahoo.com)

Dr Andriani -,  
 Research Centre for Veterinary Science  
 Ministry of Agriculture  
 Jl. R.E. Martadinata 30  
 BOGOR  
 Indonesia  
 Tel: +622518334456  
 Email: [andribalitvet@gmail.com](mailto:andribalitvet@gmail.com)

Ms Angela Patria  
 Vice Consul for Economic Affairs  
 Indonesian Consulate General in Chicago  
 211 W. Wacker Drive  
 Chicago, Illinois  
 United States of America  
 Tel: +1-312-818-9450  
 Email: [angela.patria@gmail.com](mailto:angela.patria@gmail.com)

#### ISRAEL - ISRAËL

Dr Rina Ramrazker  
 VMPH, DVM,  
 Veterinary division  
 Ministry of Health  
 Sverdelov 8  
 Gedera  
 Israel  
 Tel: 0506242309  
 Email: [rina.ramrazker@moh.health.gov.il](mailto:rina.ramrazker@moh.health.gov.il)

#### ITALY - ITALIE - ITALIA

Mr Ciro Impagnatiello  
 Codex Contact Point  
 Department of the European Union and International  
 Policies and of the Rural Development  
 Ministry of Agricultural Food and Forestry Policies  
 Via XX Settembre, 20  
 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 06 46654058  
 Email: [c.impagnatiello@politicheagricole.it](mailto:c.impagnatiello@politicheagricole.it)

Ms Antonina Longo  
 Dirigente Farmacista  
 Direzione Generale della Sanità Animale e dei Farmaci  
 Veterinari  
 Ministero della Salute  
 Via G. Ribotta, 5  
 Roma  
 Italy  
 Tel: +38 06 59946124  
 Email: [an.longo@sanita.it](mailto:an.longo@sanita.it)

#### JAMAICA - JAMAÏQUE

Mr Errol Dakin  
 Toxicologist/Analyst  
 Vet Services Division  
 Ministry of Agriculture  
 193 Old Hope Road  
 Kingston  
 Jamaica  
 Tel: +876-972-2489  
 Email: [ecdakin@yahoo.com](mailto:ecdakin@yahoo.com)

#### JAPAN - JAPON - JAPÓN

Ms Asako Ogawa  
 Assistant Director  
 Food Safety Standards and Evaluation Division  
 Ministry of Health, Labour and Welfare  
 1-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo  
 Tokyo  
 Japan  
 Tel: +81 3 3595 2423  
 Email: [codexj@mhlw.go.jp](mailto:codexj@mhlw.go.jp)

Dr Yuko Endo  
 Director, Assay Division II  
 National Veterinary Assay Laboratory  
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries  
 1-15-1 Tokura, Kokubunji  
 Tokyo  
 Japan  
 Tel: +81-42-321-1843  
 Email: [yuko\\_endo700@maff.go.jp](mailto:yuko_endo700@maff.go.jp)

Ms Natsuko Kitaguchi  
 Technical official  
 Animal Health and Animal Products Safety Division  
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries  
 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
 Tokyo  
 Japan  
 Tel: +81-3-3502-8702  
 Email: [natsuko\\_kitaguchi670@maff.go.jp](mailto:natsuko_kitaguchi670@maff.go.jp)

Ms Marie Ohara  
 Technical Officer  
 Food Safety Standards and Evaluation Division  
 Pharmaceutical Safety and Environmental Health  
 Bureau  
 Ministry of Health, Labour and Welfare  
 1-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
 Tokyo  
 Japan  
 Tel: +81 3 3595 2423  
 Email: [codexj@mhlw.go.jp](mailto:codexj@mhlw.go.jp)

Dr Takatoshi Sakai  
 Senior Reseacher  
 Division of Foods  
 National Institute of Health Sciences  
 3-25-26 Tonomachi, Kawasaki-ku, Kawasaki,  
 Kanagawa  
 Kanagawa  
 Japan  
 Tel: +8144 270 6600  
 Email: [tasakai@nihs.go.jp](mailto:tasakai@nihs.go.jp)

Dr Hajime Toyofuku  
 Professor  
 Joint Facility of Veterinary Medicine  
 Yamaguchi University  
 1677-1Yoshida  
 Yamaguchi  
 Japan  
 Tel: +8183 933 5827  
 Email: [toyofuku@yamaguchi-u.ac.jp](mailto:toyofuku@yamaguchi-u.ac.jp)

**KAZAKHSTAN - KAZAJSTÁN**

Mrs Gaukhar Amirova  
 Technical expert  
 Codex Alimentarius  
 Ministry of Healthcare the Republic of Kazakhstan  
 Email: [amirova.gauhar@gmail.com](mailto:amirova.gauhar@gmail.com)

Mrs Farida Kaliyeva  
 Branch Director  
 National center of expertise  
 Zhusuopova 21, Kyzylorda, Astana, Kazakhstan  
 Kyzylorda  
 Kazakhstan  
 Tel: +7 701 387 72 24  
 Email: [kaliyevaf@mail.ru](mailto:kaliyevaf@mail.ru)

Mrs Aigerm Sadubayeva  
 Head of department  
 control of the technical regulation requirements  
 Committee of public health protection Ministry of  
 Healthcare of the Republic of Kazakhstan  
 House of the Ministries, Orynbor Str, 8, entrance 10  
 Astana  
 Kazakhstan  
 Tel: +7(7172) 741998  
 Email: [a.sadubaeva@mz.gov.kz](mailto:a.sadubaeva@mz.gov.kz)

**KENYA**

Dr Allan Azegele  
 Deputy Director Veterinary Services  
 Laboratory  
 Directorate of Veterinary Service  
 Central Veterinary Services Research Laboratory,  
 Kabete Private Bag,00625 Kangemi  
 Nairobi  
 Kenya  
 Tel: +254722968989  
 Email: [ae\\_allan@yahoo.com](mailto:ae_allan@yahoo.com)

Dr Kimutai William Maritim  
 Senior Assistant Director  
 Directorate of veterinary Services  
 Ministry of Agriculture, Veterinary and Fisheries  
 Private Bag Kabete  
 Nairobi  
 Kenya  
 Tel: +254722601653  
 Email: [kimutaimaritim@yahoo.co.uk](mailto:kimutaimaritim@yahoo.co.uk)

**MALI - MALÍ**

Dr Diakite Oumou Soumana Maiga  
 Directrice Générale  
 Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique  
 Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments  
 Centre Commercial, Quartier du Fleuve BPE :2362  
 Bamako  
 Mali  
 Tel: +223 66741504 /+223 20220747  
 Email: [dkiteoumou24@yahoo.fr](mailto:dkiteoumou24@yahoo.fr)

**MEXICO - MEXIQUE - MÉXICO**

Mrs Ofelia Flores Hernández  
 Directora  
 Servicios y Certificación Pecuaria  
 SENASICA  
 Boulevard Adolfo Ruiz Cortines No. 5010, piso 5, Col.  
 Insurgentes Cuicuilco, Delegación Coyoacán,  
 Ciudad de México  
 Mexico  
 Tel: (55) 59 05 10 00  
 Email: [ofelia.flores@senasica.gob.mx](mailto:ofelia.flores@senasica.gob.mx)

Mrs Bertha Iliana Giner Chávez  
 Directora Asociada de Latino América y el Caribe  
 Latino América y el Caribe  
 ELANCO Salud Animal  
 Av. Prolongación Américas No. 1592 Piso 1 Col  
 Country Club,  
 Guadalajara  
 Mexico  
 Tel: 52 871 193 5249  
 Email: [giner\\_bertha@elanco.com](mailto:giner_bertha@elanco.com)

Ms Macarena Hernández  
 Advisor  
 Consejo Mexicano de la Carne  
 Concepción Beistiegui #13-501  
 Col. Del Valle, CDMX  
 Mexico  
 Email: [macarenahernandez@comecarne.org](mailto:macarenahernandez@comecarne.org)

Mrs Rosalia Pérez Bravo  
 Directora Internacional  
 Asuntos Regulatorios  
 Phibro Animal Health de México  
 Francisco de Quevedo 117-6 Torre A. Col. Arcos  
 Vallarta  
 Guadalajara  
 Mexico  
 Tel: 1.201.373.7433  
 Email: [rosalia.perez@pahc.com](mailto:rosalia.perez@pahc.com)

Mrs Nubia Villasana Santana  
 Jefe  
 Departamento de Inocuidad Acuicola y Pesquera  
 SENASICA  
 Carretera Federal Cuernavaca - Cuautla No. 8534, Col.  
 Progreso Morelos, Jiutepec  
 Estado de México  
 Mexico  
 Tel: 01 (55) 5905 1000  
 Email: [nubia.villasana@senasica.gob.mx](mailto:nubia.villasana@senasica.gob.mx)

**MOROCCO - MAROC - MARRUECOS**

Mr Sami Darkaoui  
 Chef du Service du Contrôle et des Expertises  
 Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime  
 National Food Safety Office  
 Rue Ikhlass, Cité yacoub ElMansour BP 4509, Akkari,  
 Rabat Royaume du Maroc  
 Rabat  
 Morocco  
 Tel: + 212 6 73 99 78 25  
 Email: [sami.darkaoui@onssa.gov.ma](mailto:sami.darkaoui@onssa.gov.ma)



**MOZAMBIQUE**

Dr Carla Maria Dias Da Conceicao Menezes  
 Head of Department  
 Statistics and experimental Design  
 Ministry of Agriculture and Food Security  
 Nr 1082, Sofala Street, Matola F Maputo, Mozambique  
 Matola  
 Mozambique  
 Tel: +258 843897651  
 Email: [carlamenezes786@gmail.com](mailto:carlamenezes786@gmail.com)

**NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAÍSES BAJOS**

Ms Susanne Waelen  
 Senior Policy Officer  
 Department of Plant Supply Chain and Food Quality  
 Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality  
 PO Box 20401  
 The Hague  
 Netherlands  
 Tel: +31 6 2168 9866  
 Email: [s.e.h.m.waelen@minez.nl](mailto:s.e.h.m.waelen@minez.nl)

**NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE - NUEVA ZELANDIA**

Mr Bill Jolly  
 Chief Assurance Strategy Officer  
 Ministry for Primary Industries  
 25 The Terrace  
 Wellington  
 New Zealand  
 Email: [bill.jolly@mpi.govt.nz](mailto:bill.jolly@mpi.govt.nz)

Mr Warren Hughes  
 Principal Adviser  
 Ministry for Primary Industries  
 25 The Terrace  
 Wellington  
 New Zealand  
 Email: [warren.hughes@mpi.govt.nz](mailto:warren.hughes@mpi.govt.nz)

**NICARAGUA**

Mr Marcos Castillo Arceyut  
 Presidente del Sub-Comité Técnico Nacional sobre  
 Residuos de Medicamentos Veterinarios  
 Dirección de Salud Animal  
 Instituto de Protección y Sanidad Agropecuaria  
 Km 5½ Carretera Norte  
 Managua  
 Nicaragua  
 Tel: 2298-1330  
 Email: [marcos.castillo@ipsa.gob.ni](mailto:marcos.castillo@ipsa.gob.ni)

**NIGERIA - NIGÉRIA**

Prof Reuben Arowolo  
 Professor of Pharmacology  
 College of Veterinary Medicine  
 Federal University of Agriculture  
 Nigeria  
 Email: [roa\\_arowolo@hotmail.com](mailto:roa_arowolo@hotmail.com)

Dr Mabel Kamweli Aworh  
 Assistant Director (Veterinary Drugs Monitoring)  
 Department of Veterinary & Pest Control Services,  
 Federal Ministry of Agriculture & Rural Development  
 New Secretariat, Area 11, Garki,  
 Abuja  
 Nigeria  
 Tel: +2348032377831  
 Email: [mabelaworh@yahoo.com](mailto:mabelaworh@yahoo.com)

Mr Ibrahim Attai Isah  
 Assistant Chief Regulatory Officer  
 National Agency for Food and Drug Administration and  
 Control (NAFDAC)  
 NAFDAC, Wuse Zone 7  
 Abuja  
 Nigeria  
 Tel: +2348030750076  
 Email: [ISAH.ATTAH@NAFDAC.GOV.NG](mailto:ISAH.ATTAH@NAFDAC.GOV.NG)

Dr Ademola Adetokumbo Majasan  
 Consultant  
 Livestock  
 Nigeria National Codex Committee  
 Lagos  
 Nigeria  
 Tel: + 234 8055178412  
 Email: [demmyjash@yahoo.com](mailto:demmyjash@yahoo.com)

Dr Yaya Adisa Olaitan Olaniran  
 Permanent Representative to United Nations Rome-  
 based Agencies for Food and Agriculture  
 Permanent Representative  
 Email: [olaitanolaniran@yahoo.com](mailto:olaitanolaniran@yahoo.com)

Mrs Oyenike Ganiyat Owoyele  
 Deputy Director  
 Standards Organisation of Nigeria  
 13/14 Victoria Arobieke Street, Lekki Phase I  
 Lagos  
 Nigeria  
 Email: [nixowoyele@yahoo.com](mailto:nixowoyele@yahoo.com)

**NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA**

Mrs Inger Halle Skagen  
 Senior Adviser  
 Head Office  
 Norwegian Food Safety Authority  
 P.O Box 383  
 Brumunddal  
 Norway  
 Tel: + 47 22778321  
 Email: [Inger.Halle.Skagen@mattilsynet.no](mailto:Inger.Halle.Skagen@mattilsynet.no)

Mrs Christine Børnes  
 Senior Adviser  
 Fish and Seafood Department  
 Norwegian Food safety Authority  
 P.O.Box 383  
 Brumunddal  
 Norway  
 Tel: +47 95749517  
 Email: [Christine.Bornes@mattilsynet.no](mailto:Christine.Bornes@mattilsynet.no)

**PAKISTAN - PAKISTÁN**

Ms Maqbool Uzma  
 Nuclear Institute for Agriculture and Biology (NIAB)  
 Pakistan Atomic Energy Commission  
 P.O. Box 128, Jhang Road  
 Faisalabad  
 Pakistan  
 Tel: 0092 41 920175160  
 Email: [maqboolu@niab.org.pk](mailto:maqboolu@niab.org.pk)

**PANAMA - PANAMÁ**

Dr Anarella Jaén De Merón  
 Jefa Nacional del Departamento del Ministerio de Salud  
 Protección de Alimentos  
 Ministerio de Salud  
 Ancón, Edificio 265 - Panamá - Panamá  
 Panamá  
 Panamá  
 Tel: (507) 5129180  
 Email: [ajdemeron@minsa.gob.pa](mailto:ajdemeron@minsa.gob.pa)

Ms Carmen Peralta  
 Coordinadora de Equivalencia de Productos Cárnicos  
 Oficina de Equivalencia de Productos Cárnicos  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 Calle Manuel E. Melo, Altos de Curundú, Edificio 571,  
 Primer Alto, Panamá, Panamá  
 Panamá  
 Panamá  
 Tel: (507) 507-0837/0826 ext. 8837  
 Email: [cperalta@mida.gob.pa](mailto:cperalta@mida.gob.pa)

Ms Jezibel Donado Arosemena  
 Jefe del Departamento de Registro  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 Dirección Nacional de Salud Animal  
 Tel: (507) 524-2218  
 Email: [jdonado@mida.gob.pa](mailto:jdonado@mida.gob.pa)

Mr Eric Trejos Valencia  
 Jefe de laboratorio de Residuos Tóxicos en Productos  
 Carnico  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 Dirección Nacional de Salud Animal  
 Panamá  
 Tel: (507) 524-2223 / 524 2214  
 Email: [etrejos@mida.gob.pa](mailto:etrejos@mida.gob.pa)

**PARAGUAY**

Mr Oscar Iglesias Benítez  
 Coordinador de Comité  
 Departamento Programa Nacional de Control de  
 Residuos  
 Servicio Nacional de Calidad y Salud Animal -  
 SENACSA  
 Ciencias Veterinarias, San Lorenzo  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [oiglesias@senacsa.gov.py](mailto:oiglesias@senacsa.gov.py)

**PERU - PÉROU - PERÚ**

Dr Mercedes Lucia Flores Cancino  
 Especialista  
 Subdirección de Inocuidad agroalimentaria  
 Servicio Nacional de Sanidad agraria  
 av. La Molina 1915 - La Molina - Lima - Peru  
 Lima  
 Peru  
 Tel: 3133300 ANEXO 1479  
 Email: [mflores@senasa.gob.pe](mailto:mflores@senasa.gob.pe)

**PHILIPPINES - FILIPINAS**

Mr Phelan Apostol  
 Food-Drug Regulation Officer  
 Food Laboratory-Common Services Laboratory  
 Food and Drug Administration  
 1006 j.b. Miguel St., Bambang, Pasig City  
 PASIG  
 Philippines  
 Tel: 273-3741  
 Email: [phelanapostol@gmail.com](mailto:phelanapostol@gmail.com)

**POLAND - POLOGNE - POLONIA**

Mrs Magdalena Fabisiak  
 Main Specialist  
 Department of Food Safety and Veterinary Matters  
 Ministry of Agriculture and Rural Development  
 Poland  
 Email: [magdalena.fabisiak@minrol.gov.pl](mailto:magdalena.fabisiak@minrol.gov.pl)

Ms Joanna Maryniak - Szpilarska  
 Main Expert  
 International Cooperation Department  
 Agricultural and Food Quality Inspection  
 30, Wspolna Str.  
 Warsaw  
 Poland  
 Tel: + 48 22 623 26 50  
 Email: [jmaryniak@ijhars.gov.pl](mailto:jmaryniak@ijhars.gov.pl)

**REPUBLIC OF KOREA - RÉPUBLIQUE DE CORÉE - REPÚBLICA DE COREA**

Mrs Ji Yoon Jeong  
 Deputy director  
 Residues and Contaminants Standard Division  
 Ministry of Food and Drug Safety  
 187 Osongsaengmyeong 2-ro, Osong-eup, Heungdeok-  
 gu, Cheongju-si, Chungcheongbuk-do  
 Cheongju-si  
 Republic of Korea  
 Tel: 0437193852  
 Email: [stopyoon@korea.kr](mailto:stopyoon@korea.kr)

Dr Byungkook Choi  
 Scientific Officer  
 Animal and Plant Quarantine Agency  
 Ministry of Agriculture, Food, and Rural Affairs  
 177, Hyeoksin 8-ro, Gimcheon-si, Gyeongsangbuk-do,  
 Republic of Korea  
 Gimcheon-si  
 Republic of Korea  
 Tel: +82-54-912-0578  
 Email: [choibk@korea.kr](mailto:choibk@korea.kr)

Prof Sanghee Jeong  
 Professor  
 Hoseo University  
 20, Hoseo-ro79beon-gil, Baebang-eup, Asan-si,  
 Chungcheongnam-do □  
 Asan-si  
 Republic of Korea  
 Tel: +82415409675  
 Email: [jeongsh@hoseo.edu](mailto:jeongsh@hoseo.edu)



Mr Huiseung Kang  
 Scientific officer  
 Pesticide and Veterinary Drug Residues Division  
 187 Osongsaengmyeong 2-ro, Osong-eup, Heungdeok-  
 gu, Cheongju-si, Chungcheongbuk-do  
 Cheongju-si  
 Republic of Korea  
 Tel: +82437194208  
 Email: [hskang1235@korea.kr](mailto:hskang1235@korea.kr)

Ms Mihyun Park  
 Codex researcher  
 Agro-Livestock and Fishery Products Policy Division  
 Ministry of Food and Drug Safety  
 187 Osongsaengmyeong 2-ro, Osong-eup, Heungdeok-  
 gu, Cheongju-si, Chungcheongbuk-do  
 Cheongju-si  
 Republic of Korea  
 Tel: +82437193222  
 Email: [seehorse@korea.kr](mailto:seehorse@korea.kr)

Prof Yong Ho Park  
 Professor  
 Seoul National University  
 Republic of Korea  
 Tel: +8228801257  
 Email: [yhp@snu.ac.kr](mailto:yhp@snu.ac.kr)

**RUSSIAN FEDERATION - FÉDÉRATION DE RUSSIE  
 - FEDERACIÓN DE RUSIA**

Ms Natalia Efimochkina  
 Leading Researcher  
 Federal Research Centre of Nutrition, Biotechnology  
 and Food Safety  
 MOSCOW  
 Russian Federation  
 Tel: 7 495 698-5360  
 Email: [karlikanova@ion.ru](mailto:karlikanova@ion.ru)

**SENEGAL - SÉNÉGAL**

Dr Chantal Biagui  
 Chef de bureau  
 Ministère élevage et productions animales  
 Direction des Services vétérinaires  
 Dakar  
 Senegal  
 Email: [c2002doc@yahoo.fr](mailto:c2002doc@yahoo.fr)

**SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA**

Mrs Gema Cortes Ruiz  
 Head of Service on the Veterinary drugs department  
 Spanish Agency for Medicines and Medical Devices  
 Ministry of Health, Social Services and Equality  
 Calle Campezo 1, Edificio 8  
 Madrid, Spain  
 Email: [gcortes@aemps.es](mailto:gcortes@aemps.es)

**SUDAN - SOUDAN - SUDÁN**

Mrs Nadia Ahmed Saad  
 General manager of Veterinary supplies Corporation  
 Vet supply corporation  
 Ministry of Animal resources  
 Khartoum Sudan P.O box: 293  
 Khartoum  
 Sudan  
 Tel: 0024912316551  
 Email: [Nadia\\_saad2010@hotmail.com](mailto:Nadia_saad2010@hotmail.com)

Mrs Shahinaz Ahmed  
 Director of Veterinary Drugs Registration Department  
 Veterinary Drugs Registration Department  
 Federal Ministry of Health  
 Federal Ministry of Health-National Council for Drugs  
 and Toxins  
 KHARTOUM  
 Sudan  
 Tel: +24917580043  
 Email: [shahiomer@gmail.com](mailto:shahiomer@gmail.com)

Dr Sania Shaddad  
 Head of the Veterinary and Human Drugs Commission  
 Veterinary Drugs Registration Department  
 Federal Ministry of Health  
 Federal Ministry of Health-Veterinary Drugs  
 Registration Department  
 Khartoum  
 Sudan  
 Tel: +249912659077  
 Email: [sania.sheddad@gmail.com](mailto:sania.sheddad@gmail.com)

**SWEDEN - SUÈDE - SUECIA**

Mrs Viveka Larsson  
 Principal Regulatory Officer  
 National Food Agency  
 Box 622  
 Uppsala  
 Sweden  
 Tel: +46 709245588  
 Email: [viveka.larsson@slv.se](mailto:viveka.larsson@slv.se)

**SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA**

Ms Margrit Abel-kroeker  
 Scientific Officer  
 Food and Nutrition  
 Federal Food Safety and Veterinary Office FSVO  
 Bern  
 Switzerland  
 Email: [margrit.abel@blv.admin.ch](mailto:margrit.abel@blv.admin.ch)

Dr Maxim Bobkov  
 Early Warning Expert  
 Food Safety & Quality  
 Nestle Research Center  
 Lausanne 26  
 Switzerland  
 Tel: +41 21 785 82 44  
 Email: [maxim.bobkov@rdls.nestle.com](mailto:maxim.bobkov@rdls.nestle.com)

**THAILAND - THAÏLANDE - TAILANDIA**

Dr Thanida Harintharanon  
 Veterinarian, Expert Level  
 Bureau of Livestock Standards and Certification  
 Department of Livestock Development  
 69/1, Phaya Thai Road, Thanon Phaya Thai,  
 Ratchathewi  
 Bangkok  
 Thailand  
 Tel: +66814840812  
 Email: [Thanida.dld@gmail.com](mailto:Thanida.dld@gmail.com)

Dr Panisuan Jarnarnwej  
 Honorary Advisor of TFFA  
 Thai Frozen Foods Association  
 92/6 6th Floor, Sathornthani Building 2 North Sathorn  
 Rd., Silom, Bangrak  
 Bangkok  
 Thailand  
 Tel: +6622355622  
 Email: [panisuan@yahoo.com](mailto:panisuan@yahoo.com)

Dr Sasi Jaroenpoj  
 Veterinary Officer, Senior Professional Level  
 Department of livestock development  
 Ministry of Agriculture and cooperatives  
 69/1 Phaya Thai, Ratchathewee  
 Bangkok  
 Thailand  
 Tel: 662 963 9713  
 Email: [sasijaroenpoj@yahoo.com](mailto:sasijaroenpoj@yahoo.com)

Mr Charoen Kaowsuksai  
 Vice- Chairman of Food Processing Industry Club  
 The federation of Thai Industries  
 Queen Sirikit National Convention Center, Zone C, 4th  
 Floor, 60 New Rachadapisek Rd., Klongtoey  
 Bangkok  
 Thailand  
 Tel: 662-9763088  
 Email: [jidsudakos@cpram.co.th](mailto:jidsudakos@cpram.co.th)

Ms Yupa Laojindapun  
 Expert in Agricultural Commodity and Food Standards  
 National Bureau of Agricultural Commodity and Food  
 Standards (ACFS)  
 Ministry of Agriculture and Cooperatives  
 50 Phaholyothin Road, Ladyao Chatuchak  
 Bangkok  
 Thailand  
 Tel: (+66) 2561 2277 # 1421  
 Email: [yupa@acfs.go.th](mailto:yupa@acfs.go.th)

Dr Mintra Lukkana  
 Veterinarian  
 National Bureau of Agricultural Commodity and Food  
 Standards (ACFS)  
 Ministry of Agriculture and Cooperatives  
 50 Phaholyothin Road, Ladyao Chatuchak  
 Bangkok  
 Thailand  
 Tel: (+66) 2561 2277 # 1430  
 Email: [l.mintra@gmail.com](mailto:l.mintra@gmail.com)

Dr Chaiporn Pumkam  
 Pharmacist, Professional level  
 Bureau of Drug Control  
 Food and Drug Administration, Ministry of Public Health  
 88/24 Tiwanon Road Nonthaburi  
 Nonthaburi  
 Thailand  
 Tel: 6625907058  
 Email: [chaiporn@fda.moph.go.th](mailto:chaiporn@fda.moph.go.th)

Mrs Supanoi Subsinserm  
 Food Technologist, Senior Professional level  
 Department of Fisheries  
 Ministry of Agriculture and Cooperatives  
 50 Kaset-Klang, Chatuchak  
 Bangkok  
 Thailand  
 Tel: 66 2 562 0600 -15 EXT 13300  
 Email: [supanois@dof.mail.go.th](mailto:supanois@dof.mail.go.th)

Ms Naraya Tangsirirap  
 Veterinary Officer, Senior Professional Level  
 Department of Livestock Development  
 Bureau of Quality Control of Livestock Products  
 91 Moo 4, Tiwanond Rd., Muang  
 Patumthanee  
 Thailand  
 Tel: +6629679700 ext. 2135  
 Email: [ntangsirisap@gmail.com](mailto:ntangsirisap@gmail.com)

## TOGO

Dr Tchala Kazia  
 Codex Contact Point  
 Agriculture  
 Ministry of Agriculture  
 1, rue de l'Espérance Lomé/Togo  
 Lomé  
 Togo  
 Tel: +22890023325  
 Email: [kaziatchala@yahoo.fr](mailto:kaziatchala@yahoo.fr)

## TRINIDAD AND TOBAGO - TRINITÉ-ET-TOBAGO - TRINIDAD Y TOBAGO

Mr Saed Rahaman  
 Director  
 Veterinary Public Health  
 Ministry of Health  
 Sackville Street  
 Port-of-Spain  
 Trinidad and Tobago  
 Tel: +8662859126  
 Email: [saed.rahaman@health.gov.tt](mailto:saed.rahaman@health.gov.tt)

## UGANDA - OUGANDA

Dr Josephine Nyanzi  
 Principal Regulatory Officer - Veterinary Medicine  
 Directorate of Product Assessment & Registration  
 National Drug Authority  
 Plot 19 Rume Towers Lumumba Avenue P.O. Box  
 23096  
 Kampala  
 Uganda  
 Tel: +256 712 110180  
 Email: [jnanyanzi@nda.or.ug](mailto:jnanyanzi@nda.or.ug)

Dr Jeanne Muhindo Bukeka  
 Ag. Head Veterinary Products  
 National Drug Authority  
 Plot 19 Rume Towers Lumumba Avenue P.O Box  
 23096  
 Kampala  
 Uganda  
 Tel: +256 774 154333  
 Email: [jmbukeka@nda.or.ug](mailto:jmbukeka@nda.or.ug)

Dr Sarah Nanyonga Kiwanuka  
 Senior Lecturer  
 Chemistry Department  
 Kyambogo University  
 P.O Box 1 Kyambogo  
 Kampala  
 Uganda  
 Tel: +256 750 426589  
 Email: [snanyonga1@gmail.com](mailto:snanyonga1@gmail.com)

## UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO

Mr Paul Green  
 Director of Operations  
 Veterinary Medicines Directorate  
 Woodham Lane, New Haw  
 Addlestone, Surrey  
 United Kingdom  
 Tel: +44 0 1932 338303  
 Email: [p.green@vmd.defra.gsi.gov.uk](mailto:p.green@vmd.defra.gsi.gov.uk)

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA - RÉPUBLIQUE-  
UNIE DE TANZANIE - REPÚBLICA UNIDA DE  
TANZANÍA**

Dr Claude Mosha  
CEO & Chief SPS (Food Feed Safety & Quality)  
Consultant  
Private  
Nderyingo Food Feed Consulting International (T)  
P.O.Box 24850  
Dar-es-Salaam  
United Republic of Tanzania  
Tel: +255 765 087 187/ 713 324495  
Email: [cjmoshar@yahoo.co.uk](mailto:cjmoshar@yahoo.co.uk)

**UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-UNIS  
D'AMÉRIQUE – ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA**

Ms Brandi Robinson  
Program Manager  
Center for Veterinary Medicine  
U.S. Food and Drug Administration  
7500 Standish Place HFV-100  
Rockville, MD  
United States of America  
Tel: +1 240 402 0645  
Email: [brandi.robinson@fda.hhs.gov](mailto:brandi.robinson@fda.hhs.gov)

Dr Patty Bennett  
Humane Handling Enforcement Coordinator  
Office of Field Operations  
Food Safety & Inspection Service  
1400 Independence Ave., SW Room: 3155 South  
Building  
Washington, DC  
United States of America  
Tel: 202-720-5397  
Email: [patty.bennett@fsis.usda.gov](mailto:patty.bennett@fsis.usda.gov)

Mr Kyd Brenner  
Senior Consultant  
DTB Associates LLP  
1700 Pennsylvania Avenue, NW Suite 200  
Washington, D.C.  
United States of America  
Tel: +1202-684-2508  
Email: [kbrenner@dtbassociates.com](mailto:kbrenner@dtbassociates.com)

Dr Holly Erdely  
Pharmacologist  
Division of Human Food Safety  
FDA Center for Veterinary Medicine  
7500 Standish Place, HFV-151  
Rockville, MD  
United States of America  
Tel: +1 240 402 0804  
Email: [Holly.Erdely@fda.hhs.gov](mailto:Holly.Erdely@fda.hhs.gov)

Dr Lynn Friedlander  
Supervisory Physiologist & Team Leader  
Center for Veterinary Medicines  
U.S. Food and Drug Administration  
7500 Standish Place, HFV – 151  
Rockville, MD  
United States of America  
Tel: +1 240 402 0703  
Email: [lynn.friedlander@fda.hhs.gov](mailto:lynn.friedlander@fda.hhs.gov)

Ms Mallory Gage  
Founder  
Gage Group Consulting, LLC  
3033 Welton ST  
Denver, CO  
United States of America  
Tel: +1/202-320-9281  
Email: [mallorygage@gmail.com](mailto:mallorygage@gmail.com)

Dr Kimon Kanelakis  
Pharmacologist  
Center for Veterinary Medicine  
U.S. Food and Drug Administration  
7500 Standish Place, HFV – 153  
Rockville, MD  
United States of America  
Tel: +1 240 402 0827  
Email: [kimon.kanelakis@fda.hhs.gov](mailto:kimon.kanelakis@fda.hhs.gov)

Ms Courtney Knupp  
Director of International Trade Policy  
National Pork Producers Council  
122 C Street, NW., Suite 875  
Washington, DC  
United States of America  
Tel: +1-202-347-3600  
Email: [knuppc@nppc.org](mailto:knuppc@nppc.org)

Dr Jessica Light  
Liaison  
COBTA  
AVMA  
15217 de la Pena Circle  
Rancho Murieta, CA  
United States of America  
Tel: 916-502-6459  
Email: [Jessica.b.light@zoetis.com](mailto:Jessica.b.light@zoetis.com)

Ms Mary Frances Lowe  
US Codex Manager  
Department of Agriculture  
Food Safety and Inspection Services  
1400 Independence Avenue, SW Room 4861-S Bldg.  
Washington  
United States of America  
Tel: +1-202-205-7760  
Email: [maryfrances.lowe@fsis.usda.gov](mailto:maryfrances.lowe@fsis.usda.gov)

Ms Barbara McNiff  
Senior International Issues Analyst  
U.S. Codex Office  
U.S. Department of Agriculture  
Food Safety and Inspection Service/USDA Room 4870-  
South Building 1400 Independence Avenue  
Washington, DC  
United States of America  
Tel: 202 6904719  
Email: [Barbara.McNiff@fsis.usda.gov](mailto:Barbara.McNiff@fsis.usda.gov)

Mr Sean Parker  
Director, Global Regulatory Affairs  
Phibro Animal Health Corporation  
Glenpointe Centre East, 3rd Floor 300 Frank W. Burr  
Bvld, Suite 21  
Teaneck, NJ  
United States of America  
Tel: +1 (201) 329-7377  
Email: [sean.parker@pahc.com](mailto:sean.parker@pahc.com)

Dr Kathryn Simmons  
 Chief Veterinarian, NCBA  
 DC Policy Office  
 National Cattlemen's Beef Association  
 1275 Pennsylvania Avenue., NW, Suite 801  
 Washington, DC  
 United States of America  
 Tel: +1-202-879-9131 (work)  
 Email: [ksimmons@beef.org](mailto:ksimmons@beef.org)

Ms Caroline Smith De Waal  
 International Food Safety Policy Manager, International  
 Affairs Staff  
 Health and Human Services  
 U.S. Food and Drug Administration  
 5001 Campus Drive  
 College Park, MD  
 United States of America  
 Tel: +1(240) 402-1242  
 Email: [Caroline.DeWaal@fda.hhs.gov](mailto:Caroline.DeWaal@fda.hhs.gov)

Ms Karen Stuck  
 Principal  
 KDS Associates  
 148 North Carolina Ave.  
 Washington, DC  
 United States of America  
 Tel: +1-202-544-0395  
 Email: [karenstuck@comcast.net](mailto:karenstuck@comcast.net)

Mr Donald Willar  
 International Trade Specialist  
 Foreign Agricultural Service  
 USDA  
 1400 Independence Ave  
 Washington, DC  
 United States of America  
 Tel: 202.205.0980  
 Email: [Donald.willar@fas.usda.gov](mailto:Donald.willar@fas.usda.gov)

#### **URUGUAY**

Ms Maria Natalia Baccino  
 Asesor IV  
 Veterinary Laboratories Division  
 Ministry of Livestock, Agriculture and Fisheries  
 Ruta 8 km 17  
 Montevideo  
 Uruguay  
 Tel: +598 2220 4000 /+59894125128  
 Email: [mbaccino@mgap.gub.uy](mailto:mbaccino@mgap.gub.uy)

#### **ZIMBABWE**

Dr Jairus Machakwa  
 Deputy Director  
 Veterinary Public Health  
 Ministry of Lands, Agriculture and Rural Resettlement  
 Harare  
 Zimbabwe  
 Email: [jjmachakwa@gmail.com](mailto:jjmachakwa@gmail.com)

#### **INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR COOPERATION ON AGRICULTURE (IICA)**

Mr Robert Ahern  
 Leader  
 Agricultural Health and Food Safety  
 IICA  
 Vazquez de Coronado, San Isidro, Costa Rica  
 San José  
 Costa Rica  
 Tel: (506) 2216 0184  
 Email: [robert.ahern@iica.int](mailto:robert.ahern@iica.int)

Dr Horrys Friaça  
 International Agricultural Health and Food Safety  
 Specialist  
 IICA  
 1889 F Street, N.W., Suite 360, Washington, D.C.  
 20006  
 Washington  
 United States of America  
 Tel: 1 (202) 458-3767  
 Email: [horrays.friaca@iica.int](mailto:horrays.friaca@iica.int)

#### **ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE (OIE)**

Dr Maria Szabo  
 Charge de mission for Veterinary Medicinal Products  
 Science and New Technologies  
 OIE  
 12, rue de Prony  
 Paris  
 France  
 Tel: 33 (0) 1-44 15 18 14  
 Email: [m.szabo@oie.int](mailto:m.szabo@oie.int)

#### **INTERNATIONAL CO-OPERATIVE ALLIANCE (ICA)**

Mr Kazuo Onitake  
 Head of Unit, Staff of Safety Policy Service  
 Japanese Consumers' Co-operative Union  
 International Co-operative Alliance  
 Coop Plaza 3-29-8 Shibuya, Shibuya-ku  
 Tokyo 150-8913  
 Japan  
 Tel: +81 2 5778 8109  
 Email: [kazuo.onitake@jccu.coop](mailto:kazuo.onitake@jccu.coop)

#### **INTERNATIONAL COUNCIL OF BEVERAGES ASSOCIATIONS (ICBA)**

Dr Ronald Williams, Jr  
 Advisor to ICBA  
 International Council of Beverages Associations  
 1275 Pennsylvania Avenue NW, Suite 1100  
 Washington, D.C.  
 United States of America  
 Email: [ronaldwilliams@coca-cola.com](mailto:ronaldwilliams@coca-cola.com)

#### **NATIONAL HEALTH FEDERATION (NHF)**

Mr Scott Tips  
 President & General Counsel  
 CA  
 NHF  
 P.O. Box 688  
 Monrovia  
 United States of America  
 Tel: 4152441813  
 Email: [scott@rivieramail.com](mailto:scott@rivieramail.com)

Ms Katherine Carroll  
 Executive Director  
 California  
 NHF  
 P.O. Box 688  
 Monrovia  
 United States of America  
 Tel: 16263572181  
 Email: [katacarroll@gmail.com](mailto:katacarroll@gmail.com)

**HEALTH FOR ANIMALS (HEALTHFORANIMALS)**

Mr Carel Du Marchie Sarvaas  
Executive Director  
HealthforAnimals  
Avenue de Tervueren 168 1150 Brussels Belgium  
Brussels  
Belgium  
Tel: +3225410111  
Email: [carel@healthforanimals.org](mailto:carel@healthforanimals.org)

Ms Anjulen Anderson  
Elanco Animal Health  
555 12 Street, NW  
Washington, DC 20004 USA  
Email: [Anderson.a@elanco.com](mailto:Anderson.a@elanco.com)

Ms Rachel Cumberbatch, DVM  
Director, Regulatory Affairs, Animal Drug Section  
Animal Health Institute  
1325 G Street NW, Suite 700  
Washington, DC 20005  
Direct: 202-662-4137  
Mobile: 202-705-2744

Dr David W. Gottschall  
Research Fellow, Metabolism and Safety  
HealthforAnimals  
David W. Gottschall, Ph.D| Research Fellow,  
Metabolism and Safety Zoetis | VMRD | 333 Portage  
Street, KZO-300-434.1SW, Kalamazoo, MI 49007  
Office: 269.359.9190 | Mobile: 484.467.9772 |  
david.gottschall@zoetis.com  
Email: [david.gottschall@zoetis.com](mailto:david.gottschall@zoetis.com)

Dr Grace Gowda  
Healthforanimals Ave de Tervueren 168 1150 Brussels  
Belgium  
Email: [Grace.Gowda@Meril.com](mailto:Grace.Gowda@Meril.com)

Mrs Laurie Hueneke  
HealthforAnimals  
Merck Animal Health  
Laurie Hueneke| Executive Director Global Public  
Policy & Government Relations 2 Giralda Farms, MAH-  
3406 Madison, NJ 07940 USA | Cell 202 441 4452 |  
laurie.hueneke@merck.com  
Email: [laurie.hueneke@merck.com](mailto:laurie.hueneke@merck.com)

Dr Jacqueline Killmer  
Principal Scientist  
HealthforAnimals  
Zoetis 333 Portage Street MI 49007 Kalamazoo USA  
Tel: +1 269 359 9273  
Email: [jacqueline.d.killmer@zoetis.com](mailto:jacqueline.d.killmer@zoetis.com)

Dr Liezl Kock  
HealthforAnimals  
Liezl Kock Regulatory Affairs Manager MSD Animal  
Health South Africa liezl.kock@merck.com T Local: +27  
11 923 9300 T Direct: +27 11 923 9372 C: +27 83 645  
8420 F: +27 86 763 7449  
Email: [liezl.kock@merck.com](mailto:liezl.kock@merck.com)

Dr Carrie Lowney  
Senior Research Director  
HealthforAnimals  
Zoetis VMRD-Metabolism & Safety  
333 Portage Street, Kalamazoo, MI 49001  
Office: +1 269.359 9324 | Mobile: +1 269.823.4495  
Email: [carrie.a.lowney@zoetis.com](mailto:carrie.a.lowney@zoetis.com)

Dr Mike McGowan  
Director, Global Policy

HealthforAnimals  
Michael McGowan, Ph.D. | Director, Global Policy  
Zoetis | Corporate Affairs | 100 Campus Drive, Florham  
Park, NJ 07932 | Office S-4548 Office:  
+1.973.822.7272 | Mobile: +1.917.690.5823 |  
michael.j.mcgowan@zoetis.com  
Email: [michael.j.mcgowan@zoetis.com](mailto:michael.j.mcgowan@zoetis.com)

Mr Satoshi Nakamura  
(Mr.) Satoshi NAKAMURA Planning & Development  
Group, Animal Health Dept. Meiji Seika Pharma Co.,  
Ltd. 2-4-16, Kyobashi, Chuo-ku, Tokyo 104-8002,  
Japan Tel. +81-3-3273-3430 E-mail  
satoshi.nakamura.aa@meiji.com  
Email: [satoshi.nakamura.aa@meiji.com](mailto:satoshi.nakamura.aa@meiji.com)

Mr Jesse Sevcik  
Elanco Animal Health  
555 12th Street NW  
Washington, DC 20004 USA  
Email: [sevcik\\_jesse\\_jonathan@elanco.com](mailto:sevcik_jesse_jonathan@elanco.com)

Dr Silke Thielen  
Dr. Silke Thielen Elanco Animal Health  
Schwarzwaldallee 215, 4058 Basel, Switzerland +41 61  
685 6944  
Email: [thielen\\_silke@elanco.com](mailto:thielen_silke@elanco.com)

Mr Yasuhiro Wakui  
Manager, Regulatory Affairs,  
Boehringer Ingelheim Animal Health Japan Co., Ltd.  
2-1-1 Osaki, Shinagawaku, Tokyo 141-6017  
Japan  
Tel : +81-3-6684-4685  
Email: [yasuhiro.wakui@boehringer-ingelheim.com](mailto:yasuhiro.wakui@boehringer-ingelheim.com)

Dr Christopher White  
Christopher R. White | Regulatory & Public Affairs  
Director Brazil & South America Phibro Animal Health  
Corporation Rua José Pires Neto, 314, Campinas, SP,  
13025-170, Brasil Direct: +55 19 3795-3506 | Mobile:  
+55 11 99419-7842 christopher.white@pah  
Email: [christopher.white@pahc.com](mailto:christopher.white@pahc.com)

**INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY (IAEA)**

Mr James Jacob Sasanya  
Food Safety Specialist  
Nuclear Science & Application  
IAEA (Joint FAO/IAEA)  
Vienna International Centre, 1400, Box 100  
Vienna  
Austria  
Tel: 00431260026058  
Email: [j.sasanya@iaea.org](mailto:j.sasanya@iaea.org)

**CODEX SECRETARIAT**

Mr Tom Heilandt  
Secretary, Codex Alimentarius Commission, O-i-C  
Joint FAO/WHO Food Standards Programme  
Food and Agriculture Organization of the United  
Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Tel: +39 06 5705 4384  
Email: [tom.heilandt@fao.org](mailto:tom.heilandt@fao.org)



Ms Gracia Brisco  
Food Standards Officer  
Joint FAO/WHO Food Standards Programme  
Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Tel: +39 06 5705 2700  
Email: [gracia.brisco@fao.org](mailto:gracia.brisco@fao.org)

Ms Verna Carolissen-mackay  
Food Standards Officer  
Joint FAO/WHO Food Standards Programme  
Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Tel: +39 06 5705 5629  
Email: [verna.carolissen@fao.org](mailto:verna.carolissen@fao.org)

Mr David Massey  
Special Advisor  
AGFC  
FAO/WHO  
Via delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Tel: +39 0657053465  
Email: [David.Massey@fao.org](mailto:David.Massey@fao.org)

Dr Rain Yamamoto  
Food Standards Officer  
Codex Alimentarius Commission  
Room C270, Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Tel: (+39) 06 5705 5868  
Email: [rain.yamamoto@fao.org](mailto:rain.yamamoto@fao.org)

#### **FAO**

Mr Markus Lipp  
Senior Food Safety Officer  
Agriculture and Consumer Protection Department  
Food and Agriculture Organization of the U.N.  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Email: [Markus.Lipp@fao.org](mailto:Markus.Lipp@fao.org)

Dr Vittorio Fattori  
Food Safety Officer  
Food Safety and Quality Unit  
Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Tel: +39 06 570 56951  
Email: [Vittorio.Fattori@fao.org](mailto:Vittorio.Fattori@fao.org)

#### **WHO**

Dr Phillippe Jean Verger  
Scientist  
Risk Assessment and Management  
World Health Organization (WHO)  
20, avenue Appia  
Geneva27  
Switzerland  
Tel: +41 22 791 3053  
Email: [vergerp@who.int](mailto:vergerp@who.int)

#### **CCRVDF SECRETARIAT**

Mr Kenneth Lowery  
International Issues Analyst  
U.S. Codex Office  
1400 Independence Avenue SW Room 4861-South Building  
Washington DC  
United States of America  
Tel: +1 202 690 4042  
Email: [kenneth.lowery@fsis.usda.gov](mailto:kenneth.lowery@fsis.usda.gov)

Ms Rita Kishore  
Senior Chemist  
OPHS  
Food Safety Inspection Service -USDA  
1400 Independence Avenue  
Washington, DC  
United States of America  
Tel: 202-690 4417  
Email: [Rita.Kishore@fsis.usda.gov](mailto:Rita.Kishore@fsis.usda.gov)

Ms Marie Maratos  
International Issues Analyst  
U.S. Codex Office, Food Safety & Inspection Service  
U. S. Department of Agriculture  
1400 Independence Avenue, SW Room 4861  
Washington, DC  
United States of America  
Tel: +1-202-690-4795  
Email: [marie.maratos@fsis.usda.gov](mailto:marie.maratos@fsis.usda.gov)

**ANNEXE II****PROJET DE RECOMMANDATION DE GESTION DES RISQUES POUR LES RÉSIDUS DE  
MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES*****(pour adoption à l'étape 8)*****VIOLET DE GENTIANE** (agent antibactérien, antifongique et anthelminthique)**Évaluation du JECFA** : 78<sup>e</sup> réunion du JECFA (2013)**Mesures de gestion des risques recommandées**

Compte tenu des conclusions du JECFA basées sur les données scientifiques disponibles, il n'existe pas assez de données pour établir une concentration de résidus de violet de gentiane ou de ses métabolites dans les aliments qui représenterait un risque acceptable pour les consommateurs. Pour cette raison, les autorités compétentes devraient empêcher la présence de résidus de violet de gentiane dans les aliments. Elles peuvent y parvenir en interdisant l'administration de violet de gentiane aux animaux producteurs d'aliments.

**ANNEXE III**

**AVANT-PROJET DE LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS POUR LES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES**  
**(à l'étape 4 de la procédure d'élaboration)**

**CHLORHYDRATE DE ZILPATÉROL** (agoniste de récepteurs  $\beta_2$ )

**Dose journalière admissible (DJA) :** 0-0,04  $\mu\text{g}/\text{kg}$  de poids corporel établie lors de la 78<sup>e</sup> réunion (OMS TRS 988, 2014) et réaffirmée lors de la 81<sup>e</sup> réunion (81<sup>e</sup> réunion du JECFA, 2015) et lors de la 85<sup>e</sup> réunion (85<sup>e</sup> réunion du JECFA, 2017).

**Dose de référence aiguë (DrfA) :** 0,04  $\mu\text{g}/\text{kg}$  de poids corporel sur la base d'une dose minimale produisant un effet nocif observé (LOAEL) de 0,76  $\mu\text{g}/\text{kg}$  de poids corporel pour les effets pharmacologiques aigus observés dans le cadre d'une étude sur des sujets humains avec une dose unique, en appliquant un facteur d'incertitude de 20, ce qui comprend un facteur d'incertitude de 10 pour la variété interindividuelle et un facteur d'incertitude supplémentaire de 2 pour prendre en compte l'utilisation d'une LOAEL, pour un effet léger au lieu d'une dose sans effet nocif constaté (NOAEL). (81<sup>e</sup> réunion du JECFA, 2015)

**Exposition alimentaire estimée aiguë (GEADE) :**

1,9  $\mu\text{g}/\text{jour}$  pour la population générale, ce qui représente environ 80 % de la DrfA. La GEADE est de 0,57  $\mu\text{g}/\text{jour}$  pour les enfants, ce qui représente environ 94 % de la DrfA. (81<sup>e</sup> réunion du JECFA, 2015)

**Définition du résidu :**

Zilpatérol (épuré) dans les muscles, le foie et les rognons.

<b>Espèce</b>	<b>Tissu</b>	<b>LMR (<math>\mu\text{g}/\text{kg}</math>)</b>	<b>Étape</b>	<b>JECFA</b>
Bovins	Rognons	3,3	4	81
Bovins	Foie	3,5	4	81
Bovins	Muscle	0,5	4	81



**ANNEXE IV****AVANT-PROJET DE LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS POUR LES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES****(Pour adoption à l'étape 5/8)****AMOXICILLINE** (agent antimicrobien)

**Dose microbiologique journalière admissible (DmJA)** 0–0,002 mg/kg de poids corporel sur la base des effets de l'amoxicilline sur les microbiotes intestinaux.

**Dose de référence aiguë (DrfA):** 0,005 mg/kg de poids corporel sur la base des effets microbiologiques sur les microbiotes intestinaux.

**Exposition chronique par voie alimentaire estimée (GECDE) :** 0,14 µg/kg de poids corporel par jour (population en général), ce qui représente 7 % de la limite supérieure de la DmJA.

**Exposition alimentaire estimée aiguë (GEADE) :** 1,4 µg/kg de poids corporel (population en général), ce qui représente 28 % de la DrfA microbiologique.

1,6 µg/kg de poids corporel (enfants), ce qui représente 31 % de la DrfA microbiologique.

**Définition du résidu :** Amoxicilline

Espèce	Tissu	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA
Poissons à nageoire <sup>a</sup>	Filet <sup>b</sup>	50	5/8	85
	Muscle	50	5/8	85

<sup>a</sup> Le terme « poisson à nageoire » comprend toutes les espèces de poissons.

<sup>b</sup> Muscle et peau en proportion naturelle.

**AMPICILLINE** (agent antimicrobien)

**Dose microbiologique journalière admissible (DmJA)** 0–0,003 mg/kg de poids corporel sur la base de la dose sans effet nocif constaté (NOAEL) de 0,025 mg/kg par jour visant l'augmentation des populations de bactéries résistant à l'ampicilline présentes dans le tractus gastro-intestinal humain, appliquant un coefficient de sécurité de 10 (en raison de la variabilité au niveau de la composition des microbiotes intestinaux présents dans les individus et leurs interactions).

**Dose de référence aiguë (DrfA) :** 0,012 mg/kg de poids corporel sur la base du point final microbiologique.

**Exposition chronique par voie alimentaire estimée (GECDE) :** 0,29 µg/kg de poids corporel par jour (population en général), ce qui représente 10 % de la limite supérieure de la DJA.

**Exposition alimentaire estimée aiguë (GEADE) :** 1,9 µg/kg de poids corporel par jour (population en général), ce qui représente 16 % de la DrfA.

1,7 µg/kg de poids corporel par jour (enfants), ce qui représente 14 % de la DrfA.

**Définition du résidu :** Ampicilline

Espèce	Tissu	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA
Poissons à nageoire <sup>a</sup>	Filet <sup>b</sup>	50	5/8	85
	Muscle	50	5/8	85

<sup>a</sup> Le terme « poisson à nageoire » comprend toutes les espèces de poissons.

<sup>b</sup> Muscle et peau en proportion naturelle.

**Remarque :** À sa quatre-vingt-cinquième session, la JECFA a recommandé une LMR de 50 µg/kg pour l'ampicilline dans le muscle des poissons à nageoire et la peau en proportion naturelle, équivalente à la LMR recommandée pour l'amoxicilline, les modes d'action, propriétés physico-chimiques et profils toxicologiques et pharmacocinétiques présentant de nombreuses similitudes.

**LUFÉNURONE** (insecticide)

**Dose journalière admissible (DJA)** 0–0,02 mg/kg de poids corporel sur la base d'une NOAEL de 1,93 mg/kg de poids corporel par jour en cas de crises tonico-cloniques et relevée dans les poumons, le tractus gastro-intestinal, le foie et les voies urinaires dans le cadre d'une étude sur deux ans chez les rats, et en appliquant un coefficient de sécurité de 100 (10 eu égard de la variabilité inter-espèces, et 10 de la variabilité intra-espèces).

**Dose de référence aiguë (DrfA) :** Inutile, compte tenu de la faible toxicité du lufénurone par voie orale et de l'absence de toxicité développementale et d'autres effets toxicologiques susceptibles d'être déclenchés par une dose unique.

**Exposition chronique par la voie alimentaire estimée (GECDE) :** 1,1 µg/kg de poids corporel par jour (population en général), ce qui représente 5,5 % de la limite supérieure de la DJA.

Le lufénurone étant employé en tant que pesticide, l'exposition générale par les aliments a été estimée. Les hypothèses et résultats détaillés figureront dans le rapport de la quatre-vingt-cinquième session du JECFA. Les résultats énumérés ci-dessous se limitent aux emplois en tant que médicament vétérinaire.

**Définition du résidu :** Lufénurone

Espèce	Tissu	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA
Saumon	Filet <sup>a</sup>	1 350	5/8	85
Truite	Filet <sup>a</sup>	1 350	5/8	85

<sup>a</sup> Muscle et peau en proportion naturelle.

**MONEPANTEL** (anthelminthique)

**Dose journalière admissible (DJA)** 0–0,02 mg/kg de poids corporel sur la base d'une NOAEL de 1,93 mg/kg de poids corporel par jour en cas de crises tonico-cloniques et relevée dans les poumons, le tractus gastro-intestinal, le foie et les voies urinaires dans le cadre d'une étude sur deux ans chez les rats, et en appliquant un coefficient de sécurité de 100 (10 eu égard de la variabilité inter-espèces, et 10 de la variabilité intra-espèces).

**Dose de référence aiguë (DrfA) :** Inutile

**Exposition chronique par la voie alimentaire estimée (GECDE) :** 13,7 µg par kg de poids corporel par jour (population en général), soit 68 % de la limite supérieure de la DJA.

5,0 µg par kg de poids corporel par jour (enfants), soit 22 % de la limite supérieure de la DJA.

4,4 µg par kg de poids corporel par jour (nourrissons), soit 25 % de la limite supérieure de la DJA.

**Définition du résidu :** Monepantel-sulfone.

Espèce	Tissu	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA
Bovins	Gras	7 000	5/8	85
	Rognons	1 000	5/8	85
	Foie	2 000	5/8	85
	Muscle	300	5/8	85

## AVANT-PROJET DE LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS (LMRs) POUR LES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

(Pour adoption à l'étape 5)

### FLUMÉTHRINE (insecticide)

<b>Dose journalière admissible (DJA)</b>	0–0,004 mg/kg de poids corporel sur la base d'une NOAEL de 0,37 mg/kg de poids corporel par jour pour les lésions cutanées des animaux reproducteurs et des taux réduits de survie et de gains de poids chez les chiots, reposant sur une étude de toxicité sur deux générations de rats, et en appliquant un coefficient de sécurité de 100 (10 pour prendre en compte la variabilité inter-espèces, et 10 la variabilité intra-espèces).
<b>Dose de référence aiguë (DrfA) :</b>	0,005 mg/kg de poids corporel sur la base d'une NOAEL de 0,5 mg/kg de poids corporel dans la salive des femelles reproductrices reposant sur une étude de toxicité développementale chez les rats et en appliquant un coefficient de sécurité de 100 (10 eu égard de la variabilité inter-espèces, et 10 de la variabilité intra-espèces).
<b>Exposition chronique par la voie alimentaire estimée (GECDE) :</b>	0,008 µg/kg de poids corporel par jour (population en général), ce qui représente 0,2 % de la limite supérieure de la DJA. 0,006 µg/kg de poids corporel par jour (enfants), ce qui représente 0,2 % de la limite supérieure de la DJA.  <u>Remarque:</u> La fluméthrine étant également employée en tant qu'insecticide, l'exposition générale par les aliments a été estimée. Les hypothèses et résultats détaillés figureront dans le rapport de la quatre-vingt-cinquième session du JECFA. Les résultats énumérés ci-dessous se limitent aux emplois en tant que médicament vétérinaire.
<b>Exposition alimentaire estimée aiguë (GEADE) :</b>	0,1 µg/kg de poids corporel par jour (population en général), ce qui représente 2,2 % de la DrfA. 0,1 µg/kg de poids corporel par jour (enfants), ce qui représente 2,2 % de la DrfA.
<b>Définition du résidu :</b>	Fluméthrine (diastéréoisomère Z1 et Z2 en proportion approximative de 60:40).

Espèce	Tissu	IR (µg/kg)	Note	Étape	JECFA
	Miel	inutile	Il est peu probable que les résidus provenant de l'utilisation de cette substance en tant qu'insecticide, en conformité des bonnes pratiques pour les médicaments vétérinaires, représentent un danger pour la santé.	5	85

**ANNEXE V****PROJET D'AMENDEMENT DU MANUEL DE PROCÉDURE:  
PRINCIPES D'ANALYSE DES RISQUES APPLIQUÉS PAR LE COMITÉ DU CODEX SUR LES  
RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS****(SECTION 3.4 - ÉVALUATION DES OPTIONS DE GESTION DES RISQUES)*****(pour adoption)*****(Note: modifications en gras)**

30. Le CCRVDF peut:

- recommander les LMR d'après l'évaluation du JECFA;
- recommander l'extrapolation des LMR à au moins une espèce, **lorsque le JECFA a déterminé que cela est scientifiquement justifiable et que les incertitudes ont été clairement définies;**
- les modifier en tenant compte d'autres facteurs légitimes pertinents pour la protection de la santé des consommateurs et pour la promotion de pratiques loyales dans le commerce des aliments;
- demander au JECFA de réexaminer l'évaluation des résidus pour le médicament vétérinaire en question;
- refuser d'avancer les LMR, en cas de préoccupations liées à la gestion de risques en conformité avec les Principes d'analyse des risques du Codex Alimentarius et les recommandations fournies par le JECFA.
- élaborer des directives de gestion de risques, le cas échéant, pour les médicaments vétérinaires pour lesquels le JECFA n'a pu établir de DJA et/ou recommander de LMR, notamment les médicaments qui suscitent des craintes précises pour la santé de l'homme. À la suite de cet examen, le CCRVDF peut référer un éventail d'options de gestion des risques, dans le but d'obtenir des conseils du JECFA sur les risques attenants et sur la réduction de risque probable.

**ANNEXE VI**

**LISTE PRIORITAIRE DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES**  
*(Parties A et D à approuver lors de la quarante et unième session de la Commission*  
*Partie B à examiner lors de la vingt-cinquième session du CCRVDF*  
*Partie C à suivre par le JECFA)*

Nom du composé	Question(s) spécifique(s)	Disponibilité des données/Calendrier	Proposé par	Observations	Quand le dossier de données sera disponible
<b>PARTIE A : Proposition d'évaluation ou de réévaluation lors de la réunion 2018 du JECFA</b>					
Fluméthrine	Demande de LMR pour les bovins	Le demandeur indique que des LMR appropriées existent dans un certain nombre de pays.	UE	DJA définie par le JECFA à 0-0,004 mg/kg de poids corporel, DrfA de 0,005 mg/kg de poids corporel (2017)	Dossier de données sur les résidus soumis à la JMPR en décembre 2017, possibilité de transfert au JECFA
Fosfomycine (phosphomycine)	Demande de DJA et de LMR dans les tissus de volailles et de porcins	Le demandeur indique que des LMR appropriées existent dans un certain nombre de pays.	Argentine/Paraguay	Classifiée par l'OMS comme antimicrobien d'importance critique (CIA). Utilisation prudente recommandée sur le bétail. Classifiée par l'OIE comme antimicrobien très important en médecine vétérinaire avec l'observation : cet antimicrobien n'est autorisé que dans un petit nombre de pays. La fosfomycine ne dispose que d'un nombre limité d'options alternatives pour certaines infections du poisson. D'importance critique pour le poisson.	Données sur les résidus et la toxicologie disponibles en avril 2018
Ivermectine	Demande de réexamen dans le cadre des LMR pour les porcins et les ovins/caprins, LMR demandées pour les muscles, le foie, les rognons et le gras	Le demandeur indique que des LMR appropriées existent en Argentine. Des LMR existent dans d'autres pays.	Argentine	DJA définie par le JECFA à 0-10 µg/kg de poids corporel, DrfA de 0,2 mg/kg de poids corporel (2015)	Données sur les résidus concernant les ovins disponibles en juin 2018, données sur les résidus concernant les porcins à générer

<b>Partie B. Composés pour lesquels la disponibilité des données sera confirmée lors de la prochaine session du CCRVDF</b>					
Éthoxyquine (utilisation comme additif dans les aliments pour animaux)	Demande d'établissement de LMR dans le muscle de la crevette.		Philippines	Du document CCRVDF21. DJA à 0-0,005 mg/kg de poids corporel (JMPR 2005). La DJA et la DRf aiguë s'appliquent à l'éthoxyquine et à ses métabolites/produits de dégradation, à savoir méthyléthoxyquine (MEQ), dihydroéthoxyquine (DHEQ) et déhydrométhyléthoxyquine (DHMEQ). DRf aiguë de 0,5 mg/kg de poids corporel (JMPR 2005).	Les Philippines et l'Inde soumettront des données d'ici la prochaine session
<b>Partie C. Poursuite des évaluations du JECFA de 2016 et 2017, pour information</b>					
Diflubenzurone	Données sur la toxicité pour le 4-chloroaniline (PCA).				
Éthion	Données supplémentaires/arguments scientifiques requis pour la détermination de MR et de MR:TRR, méthode d'analyse				
Halquinol	Données supplémentaires/arguments scientifiques requis pour la détermination d'une DJA et de MR:TRR				
Sisapronil	Données supplémentaires/arguments scientifiques requis pour la détermination d'une DJA				
<b>Partie D. Composés pour lesquels le CCRVDF envisagera une extrapolation des LMR Codex à des espèces supplémentaires</b>					
Amoxicilline	Ruminants				
Benzylpénicilline	Ruminants				
Tétracyclines	Ruminants				
Cyhalothrine	Ruminants				
Cyperméthrine	Ruminants				
Deltaméthrine	Ruminants				
Moxidectine	Ruminants				

Spectinomycine	Ruminants				
Lévamisole	Ruminants				
Tilmicosine	Ruminants				
Deltaméthrine	Poissons				
Fluméquine	Poissons				
Téflubenzuron	Poissons				